

# FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

## ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
SUISSE:	30.—	15.25	7.75	2.70
ÉTRANGER:	49.—	25.—	14.—	5.—

Tarif réduit pour certains pays. Prière de se renseigner auprès de l'administration du journal.

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

217<sup>e</sup> année

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

Fondée en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 65 01 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

## ANNONCES

21 ct. le millimètre, min. 25 mm. - Petites annonces locales 14 ct., min. Fr. 1.50 - Avis tardifs 50 et 63 ct. - Réclames 75 ct., locales 50 ct. (de nuit 63 ct.), Mortuaires 30 ct.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale : Annonces Suisses S. A., ASSA, agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

## Désarmement

Conséquence de la conférence de Genève, le problème du désarmement est maintenant examiné à New-York par une sous-commission dans laquelle sont représentés les quatre Grands. Il est réjouissant que les vœux des chefs d'Etat ne restent pas lettre morte. Le désarmement est une des conditions essentielles de la paix, du moins d'une paix qui ne résulte pas d'un précaire équilibre de forces entre nations armées jusqu'aux dents et qui souhaitent en découdre un jour ou l'autre. Encore faut-il que ce désarmement soit multilatéral; encore faut-il surtout qu'il soit contrôlé.

Au cours des premières séances du sous-comité, les positions en présence furent celles qui furent définies à Genève. « Tot capita, quot sententiae. » Et il n'apparaît pas que, jusqu'à présent, les points de vue se soient beaucoup rapprochés.

La Russie propose une limitation des forces armées des divers Etats sur les bases suivantes: Etats-Unis, U.R.S.S. et Chine rouge: un million et demi d'hommes chacun sous les drapeaux; Grande-Bretagne et France: 650,000 hommes; autres pays: de 150,000 à 200,000 hommes. Il nous semble que, dès le début, les délégués occidentaux auraient intérêt à contester ces chiffres, traduisant un rapport de forces qui nous paraît préjudiciable à la paix.

C'est l'antagonisme des géants qui fait peser sur le monde une menace de guerre. Qu'on rogne surtout les ongles des géants! D'ailleurs, selon ce beau programme, le bloc totalitaire figure à deux contre un. Par contre, les autres Etats n'ont jamais menacé personne, l'Allemagne excepté dont le cas est à examiner sous un aspect particulier; ils en ont été réduits à se défendre contre l'agression. Leurs armes défensives ne sauraient être considérées comme un péril pour la paix.

Les délégués des trois grandes puissances occidentales sont revenus aussi sur les plans qu'ils avaient présentés sur les rives du Léman. Plan Eisenhower, le plus sensationnel de tous, tendant au survol des territoires russes et américains, et sur lequel le représentant de Washington a apporté d'intéressantes précisions. Plan Faure visant à consacrer les sommes distraites du programme de réarmement au développement des pays sous-développés, plan auquel M. Moch, délégué à New-York du gouvernement de Paris, a apporté un complément, en ce sens qu'un organisme comprenant notamment un parlement international serait chargé d'en assurer l'application. Plan Eden, enfin typiquement dans la ligne de l'empirisme britannique puisqu'il prévoit, pour le début, le contrôle de zones limitées seulement, situées des deux côtés du rideau de fer.

Le plan français est incontestablement d'inspiration générale. Mais il nous paraît pécher en ce qu'il place la charrue devant les bœufs. Avant de disposer des sommes consacrées au désarmement, il convient d'examiner dans quelle mesure celui-ci est réalisable. C'est un peu l'erreur, toute proportion gardée, de l'initiative Chevallier chère nous. On entend affecter à des œuvres sociales une partie des crédits militaires. Mais on n'examine pas si les conditions d'ordre international sont requises — dans la réalité, non dans les mots — pour procéder à cette décongestion. Alors pourrait apparaître la sinistre surprise: mal défendu, le pays pourrait s'écrouler (le cas de la France

en 1940 est significatif) et, avec lui, toutes les institutions sociales et autres dont une nation est fière. Par ailleurs, la proposition de M. Jules Moch semble transférer simplement, à l'échelon mondial, les inconvénients du parlementarisme et de la bureaucratie qu'on déplore déjà partout à l'échelon national.

Au vrai, le seul élément positif a été apporté par M. Eisenhower. Il est inutile, en effet, de parler de désarmement si celui-ci ne peut faire l'objet d'un contrôle de tous et par tous. Le président des Etats-Unis a proposé une formule qui est seule capable de rassurer l'opinion mondiale. De part et d'autre du rideau de fer, il faut une absolue liberté de survoler les régions où se trouvent les installations adverses. Certes, on a fait grief au chef du gouvernement de Washington de limiter ce survol aux seuls territoires des Etats-Unis et de l'U.R.S.S. mais il aurait été facile de l'étendre par la suite aux territoires des autres pays. Quoi qu'il en soit, les Russes ont fait la sourde oreille jusqu'à présent en face de cette suggestion. Ce ne sont pas leurs informations prétendument sensationnelles sur la démobilitation de 640,000 hommes qui pourront être considérées comme une solution de remplacement. Car de telles nouvelles, encore une fois, n'ont de valeur que si elles peuvent être contrôlées.

L'U.R.S.S. doit bien se rendre compte aujourd'hui que l'Occident n'aura chance de croire à sa « bonne foi » dans la politique de détente que si elle ouvre toutes larges ses frontières désormais. La question du désarmement en fin de compte n'est pas un problème de technique; c'est un problème de morale.

René BRAICHET.

### LA ROUTE SANGLANTE

## Le « Labour Day » a fait plus de 300 morts aux Etats-Unis

NEW-YORK, 5 (Reuter). — Le « Labour Day » américain, la dernière fête officielle de l'été, a été « la plus tragique » dans l'histoire des Etats-Unis », déclarent, lundi, les experts de la sécurité du trafic. Le nombre des victimes d'accidents de la circulation pendant le week-end a dépassé 300 jusqu'à dimanche à minuit; il est ainsi de 35% plus élevé que celui de la même période de l'année précédente.

Le président du conseil national de la sécurité, M. Ned Dearborn, a déclaré: « Seule une collaboration entière entre tous les conducteurs de véhicules à moteur peut mettre un terme à ce bain de sang. »

### Désastre sans précédent en Asie

## 45 millions de personnes victimes des inondations en Inde et au Pakistan

Isolées sur des collines, elles manquent d'eau, de vivres et de médicaments

L'eau forme une véritable mer intérieure de 15.000 kilomètres carrés

GENEVE, 5. — Sous les auspices de la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge, le docteur François Daubenton, expert médico-social de nationalité néerlandaise, qui vient de rentrer à Genève après un séjour de deux semaines en Inde et au Pakistan, où il a procédé à une enquête sur les dévastations causées par les inondations, a fait, lundi, à la presse internationale, un exposé sur la situation dans ces pays.

Il a d'emblée décrit ces destructions comme les plus graves de l'histoire de l'Asie. « Jamais, dit-il, au cours de ses 35 ans d'expérience en matière de santé publique, il n'a vu désastre d'une pareille ampleur et une détresse aussi profonde ». On estime, en effet, que quelque 45 millions de personnes ont été touchées dans ces pays par les inondations. Quant aux dommages causés par celles-ci, il est impossible d'en donner une évaluation.

### 15,000 kilomètres carrés sont sous l'eau

Au cours d'un voyage de 700 kilomètres en hydravion, qui conduisit M. Daubenton jusque sur la frontière de l'Assam, il n'y avait que de l'eau à l'exception de quelques îlots constitués par les collines et d'où les sinistrés faisaient des signes dans l'espoir de recevoir des secours.

En de nombreux endroits de cette vaste mer intérieure de 15,000 kilomètres carrés, trois à cinq mètres d'eau recouvraient le sol. Des milliers de villages se trouvant sur des collines sont sans vivres. On espère qu'ils se trouveront libérés des eaux vers le milieu de septembre, mais alors, au danger de maladies apportées par les inondations s'ajoutera la menace du paludisme, les terres basses devenant rapidement des zones infestées de moustiques.

### 19,000 villages inondés 200 totalement détruits dans le nord de l'Inde

Dans les Etats de Bihar et d'Uttar Pradesh, dans le nord de l'Inde, on a constaté que 19,000 villages ont été submergés et 200 totalement détruits. Des rapports arrivant de la province de Sind, dans le nord du Pakistan, indiquaient les premiers jours de septembre, que l'Indus était en crue à la suite de nouvelles pluies et de la fonte des neiges de l'Himalaya, ce qui risque d'aggraver les inondations dues aux pluies torrentielles tombées à la fin de juillet, dans le bassin des fleuves descendant de l'Himalaya, le Brahmaputra (fleuve du souci), le Gange et l'Indus, dont chacun étend son cours sur plus de 2300 km. Dans la plus grande partie des régions inondées, la population atteint le chiffre de 1000 habitants et plus au kilomètre carré.

### Quatre personnes sur dix

En résumé, en Inde plus de 28,000 villages ont été détruits dans les Etats d'Assam (1 million de personnes sinistrées), de Bihar, 5,5 millions de personnes sinistrées, d'Uttar Pradesh, 8 millions et au Bengale occidental 250,000. Dans ces quatre Etats qui comptent 136 millions d'habitants, une personne sur neuf a donc été touchée.

(Lire la suite en 7<sup>me</sup> page)

Outre la délégation des notables marocains

## Une mission française

(composée du général Catroux et du directeur du cabinet de M. Pinay) négocie avec Ben Youssef à Madagascar

Elle demanderait à l'ex-sultan d'accepter de revenir en France seulement après la mise en place du conseil du trône

Notre correspondant de Paris nous téléphone :

Un nouveau départ a été donné au dialogue franco-marocain. Il est dû à la ténacité de M. Edgar Faure qui, triomphant de ses ministres modérés a obtenu que le contact soit établi avec l'ex-sultan Mohammed ben Youssef, en même temps qu'à Rabat les instructions étaient données au général Boyer de la Tour de poursuivre activement ses travaux d'approche du vieux souverain Ben Arafa.

Deux missions sont actuellement à Madagascar. La première, envoyée par le gouvernement français est composée du général Catroux, grand chancelier de la Légion d'honneur, et de M. Henri Yrisso, directeur du cabinet de M. Antoine Pinay. Ainsi les deux tendances du gouvernement sont représentées à Antsirabé. Quant à la deuxième, elle comprend trois notables marocains « youssefistes indépendants », à savoir Si Bekkal, ancien pacha de Séfron, Ben Sillman, ancien pacha de Fez et Moulai Fassay, beau-frère de Mohammed Ben Youssef.

L'objet des entretiens d'Antsirabé n'a pas été divulgué officiellement. Il ne fait aucun doute cependant qu'ils gravitent autour du statut de Mohammed Ben Youssef, les émissaires français étant chargés d'obtenir de l'ex-sultan qu'il cautionne le compromis d'Aix-les-Bains.

M-G-G.

Lire la suite en 7<sup>me</sup> page

## J'ÉCOUTE...

### Suggestion

Voici une petite histoire qui nous vient encore d'Amérique. Et digne d'être crue, les yeux bien ouverts. Pourquoi, en effet, les garder fermés, quand il vous aura été dit qu'un octogénaire de quatre-vingt-cinq ans, Noir et bien authentiquement Noir, propriétaire de trois immeubles à Washington, n'avait pas augmenté ses loyers depuis 1920? Locataires de tout poil, efflanqués ou gros, tirant le diable par la queue pour payer votre dû à votre propriétaire, gémissant et gégnant, la chose mériterait-elle donc, selon vous, un véritable acte de foi.

La chose est vraie: « Là! je l'ai lue « sur » le journal », comme on dit souvent. Mais il y a plus. Le Noir mourut, ainsi qu'il arrive à tout homme. Cela même tout récemment.

Que firent ses locataires? Ils prirent tous le deuil. Tant fut grande leur reconnaissance pour le dernier acte qu'accomplissait, envers eux, le louable propriétaire.

En mourant, celui-ci avait, en effet, laissé en héritage à chacun de ses locataires, la nue, mais entière propriété de l'appartement qu'il occupait. L'héritage, certes, avait du bon! Aucun ne songea un instant à le répudier.

L'exemple donné par ce Noir des Etats-Unis, cependant, sera-t-il suivi? Sur la même échelle, il n'y faut guère songer. Le propriétaire a ses charges aussi et plus lourdes, parfois, que celui qui ne possède rien ne l'imagine.

Mais sur une moindre échelle, pourquoi pas? En tout cas, un tel acte de désintéressement ne méritait-il pas d'être signalé? Dans le domaine de la générosité, l'imagination de l'homme est fréquemment un peu courte.

Voilà qui pourrait la stimuler. Et, après tout, n'y a-t-il pas, de par le monde, plus d'hommes qu'on ne le croit, qui ont le cœur sur la main.

Pour que celle-ci vous le tende, il suffit qu'on le leur suggère. Sans doute, le moyen n'est-il pas infaillible. Mais le Noir d'Amérique fera peut-être école. Et rien ne coûte de suggérer.

FRANCHOMME.

## Dix mille Nord-Africains appréhendés par la police

dans l'est et le nord de la France

## 306 arrestations maintenues

Le ministère de l'intérieur avait été informé qu'une campagne d'agitation était imminente parmi les Algériens de la métropole

METZ, 5 (A.F.P.). — D'importantes opérations de police ont été effectuées, lundi matin, dans les milieux nord-africains de l'est et du nord de la France.

Dans le département de la Moselle, où l'on estime à 16,000 le nombre d'Algériens, 3700 ont été contrôlés. Des perquisitions ont eu lieu dans le but de découvrir des tracts et des documents.

En Meurthe-et-Moselle, deux opérations ont eu lieu: l'une à Nancy — où l'on estime à 900 le nombre des Nord-

Africains — l'autre à Piennes, centre minier important.

Dans le Haut-Rhin, sur 2650 Nord-Africains contrôlés lundi matin, 335 étaient en situation irrégulière.

A Maubeuge (Nord), une centaine de Nord-Africains ne pouvant justifier de moyens d'existence et sans domicile fixe ou dépourvus de papiers, ont été interrogés.

(Lire la suite en 7<sup>me</sup> page)

## Images de désolation entre Rochefort et la Tourne

### D'un envoyé spécial:

Hier matin, nombreux étaient les badauds qui montaient à pied la belle route de la Tourne, saccagée par les éléments. Quelques-uns poussaient même leur promenade jusque sur les hauteurs de la Petite-Sagneule où les grêlons tombés dimanche après-midi, finissaient de fondre sur l'herbe meurtrie des pâturages.

Que penser de cette trombe dont l'eau s'engouffrait dans la Mauvaise-Combe avec fureur, a charrié des milliers de mètres cubes de boue, de pierre et de bois vers le paisible village de Rochefort, obstruant et labourant terres, routes et jardins sur son passage?

Une visite dans ce petit val, bouleversé en quelques heures, est saisissante; elle donne à réfléchir. Sans

doute, cet événement n'est-il rien en comparaison d'autres catastrophes qui ont laissé des milliers de sans-abri et

des centaines de morts, mais il nous touche de plus près parce que nous connaissons la région dévastée et que nous pouvons aller voir de nos propres yeux ces trous immenses creusés par la fureur des flots; nous pouvons aller voir cette forêt dont les troncs ont été usés pour avoir offert une résistance à cette force brutale et aveugle. Que serait-il arrivé si, par malheur, des hommes se seraient trouvés pris dans cette tourmente? Par bonheur, ceux qui étaient menacés par les éléments ont pu fuir à temps, mais comme le disait le fermier de la Petite-Sagneule, « on peut avoir peur à moins ».

(Lire la suite en 7<sup>me</sup> page)



Débouchant de la Mauvaise-Combe, le torrent de boue est venu recouvrir le terrain de gymnastique de Rochefort et envahir le sous-sol (où se trouve la grande salle) du collège.



Sur la route de la Tourne, peu au-dessus du virage d'où part le chemin de la Sagneule, le torrent a arraché la banquette et renversé un portique de la ligne électrique de la Chaux-de-Fonds.



Le virage de la Sagneule a été labouré par le flot de boue et de pierres. Les pavés ont été enlevés. (Phot. J. C. Zschau, Neuchâtel).

AVIS OFFICIELS

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE (Bâtiment du Collège latin) 3, place Numa-Droz

Ouverture le soir de la salle de lecture dès le 5 septembre 1955 les lundi, mardi et mercredi de 20 h. à 22 h.

IMMEUBLES

A vendre, quartier ouest, beau terrain à bâtir pour maisons familiales, villas locatives, petits localités. — Adresser offres écrites à M. K. 923 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre ou à louer à Cressier 1200 m² de terrain environ. Tél. 5 59 62.

A vendre à Pesieux MAISON avec 4 appartements garage et magasin. Bon rapport. Ecrire sous chiffres C 24095 V, Publicitas, Bienne.

Grèves bolsées à vendre au bord du lac de Neuchâtel, rive nord, pas d'égout, plage, conditions avantageuses. S'adresser sous chiffres AS 61016 N aux Annonces Suisses S. A. «ASSA», Neuchâtel.

A louer, à proximité immédiate de la gare de Corcelles - Pesieux, appartement de 2 pièces libre tout de suite ou pour date à convenir. — Tout confort ; loyer : Fr. 137.50, chauffage et service de conciergerie compris. — Adresser offres sous chiffres A. S. 794 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre au Creux-du-Van CHALET avec terrain attenant, construction récente, excellente situation, vue sur le lac. Adresser offres écrites à O. M. 986 au bureau de la Feuille d'avis.

A LOUER pour fin 1955, dans immeuble neuf au centre de Neuchâtel, locaux modernes avec cuisine et dépendances, à l'usage de tea-room ou café-glacier. Ecrire, avec références à l'appui, à case postale 29.589, Neuchâtel.

A louer, pour milieu octobre, quartier des Valangines, joli studio une chambre et cuisine. Belle situation, vue. S'adresser : Tél. 6 16 21.

CHAMBRES Jolie chambre à louer FAVARGE 2 rez-de-chaussée, à gauche. S'adresser le soir.

A louer chambre à deux lits, part à la cuisine. Fontaine-André 26, 3me étage.

A louer chambre indépendante, confort. Beaux-Arts 3. Tél. 5 43 54.

A louer petite chambre. S'adresser : Gibraltar No 2. Tél. 5 28 88.

A louer à l'avenue Rousseau, immédiatement, ou pour date à convenir, 2 chambres indépendantes communicantes et non meublées. Eau et toilette à disposition. S'adresser à l'Etude WAVRE, notaires. Tél. 5 10 63.

PENSIONS Jeune Suisseuse d'outre-mer cherche chambre et pension dans une famille dans laquelle elle pourra parler le français. Adresser offres écrites à W. U. 995 au bureau de la Feuille d'avis.

A louer à jeune homme sérieux, belle chambre avec pension. Beaux-Arts 24, 2me.

Jeune employée cherche pour le 15 septembre, chambre soignée avec ou sans pension. — Adresser offres écrites à S. Q. 991 au bureau de la Feuille d'avis.

Bébé serait reçu en pension dans famille. Bon air et soins assurés. Prix : 4 fr. par jour. Adresser offres écrites à N. J. 931 au bureau de la Feuille d'avis.

Ecriteaux Baux à loyer EN VENTE AU BUREAU DU JOURNAL

OFFRES D'EMPLOIS

Maison importante de Neuchâtel-Ville cherche, pour entrée immédiate, sténodactylographe de langue française, ayant si possible de la pratique. Prière d'adresser offres manuscrites avec prétentions de salaire à U. S. 993 au bureau de la Feuille d'avis.

BUSSIÈRE COUTURE demande très bonne ouvrière. Se présenter : Serre 4.

1 jeune aide-comptable Nous engageons pour entrée immédiate ou pour date à convenir pouvant également fonctionner comme secrétaire de direction, place d'avenir, stable pour personne qualifiée. — Faire offres avec curriculum vitae, certificats, prétentions de salaire, photo, etc., à Fabrique de Machines ESSA S.A., BRÜGG (Elenne).

Entreprise de Neuchâtel cherche, pour date à convenir, un employé ou une employée pour son service de comptabilité. Exigences : langue maternelle française, sténodactylographie, connaissance de la partie, notamment de la comptabilité à la machine. Les candidats soumettront leurs offres manuscrites accompagnées d'un curriculum vitae, de copies de certificats et d'une photographie, sous chiffres P 6232 N à Publicitas, Neuchâtel.

Entreprise industrielle de la place demande une jeune employée de bureau intelligente et active pour s'occuper de travaux de bureau divers et principalement du calcul du salaire des ouvriers. Connaissances de l'anglais sont désirables. Adresser offres écrites détaillées avec curriculum vitae, photographie, prétentions de salaire à V. T. 994 au bureau de la Feuille d'avis.

Entreprise industrielle de la place demande une jeune employée de bureau intelligente et active pour s'occuper de travaux de bureau divers et principalement du calcul du salaire des ouvriers. Connaissances de l'anglais sont désirables. Adresser offres écrites détaillées avec curriculum vitae, photographie, prétentions de salaire à V. T. 994 au bureau de la Feuille d'avis.

Pour période de remplacement, du 10 au 30 septembre nous cherchons CHAUFFEUR pour poids lourd Diesel, connaissant si possible les chantiers de construction. Faire offres à Matériaux de construction S.A., Cressier (NE). Tél. (038) 772 53.

Fabrique suisse de très bonne renommée cherche, pour son service extérieur, 1 REPRÉSENTANT de 25 à 35 ans, travailleur, persévérant, actif et de réputation irréprochable, bonne présentation exigée. Débutant serait instruit par nos soins. Aide, appui et conseils constants par instructeur qui pratique méthodes modernes de vente. Travail difficile mais rémunérateur. Frais, fixes et commission. Carte rose et frais de transport à la charge de la maison. Gain moyen mensuel pour débutant doué, Fr. 850.—. Faire offres manuscrites en joignant curriculum vitae et photographie sous chiffres P 6214 N à Publicitas, Neuchâtel.

ON CHERCHE électro-monteurs pour installations de ménages et de téléphones. Bonne occasion d'apprendre l'allemand. Place stable, bien payée. Schneider & Grob, installations électriques, Langenthal. Tél. (063) 2 25 33.

REPRÉSENTANT Pour représenter notre maison, bien introduite auprès de la clientèle particulière, dans la région du Vignoble, nous cherchons monsieur dynamique et travailleur. Fixe Fr. 600.— commissions et frais de voyage. — Faire offres manuscrites avec photo sous chiffres P 6220 N à Publicitas, Neuchâtel.

«LA NEUCHÂTELOISE», Compagnie suisse d'assurances générales, à Neuchâtel, engage-tout de suite pour son service «ADREMA» (plaques d'adresses) EMPLOYÉ (E) habile et consciencieux (se), sachant si possible l'allemand. Faire offres écrites à la Direction de la Compagnie, rue du Bassin 16, Neuchâtel.

Nous cherchons une sténodactylographe qualifiée, de langue maternelle française, ou connaissant à fond le français. Notions d'anglais désirées, mais non indispensables. Salaire et entrée à convenir. Adresser offres détaillées avec curriculum vitae manuscrit, copies de certificats et photographie à Compagnie d'assurance générales l'HELVETIA, Saint-Gall.

LÆW-COUTURE demande une ouvrière et une assujettie. Se présenter Côte 77. Magasin de chaussures, à Bienne, cherche VENDEUSE connaissant la branche. Nous offrons des conditions de travail agréables et un très bon salaire selon les capacités. Nous désirons une vendeuse parlant les deux langues, ayant plaisir au métier et intérêt au commerce. — Faire offres sous chiffres AS 18637 aux Annonces Suisses S.A. «ASSA», Bienne.

Je cherche jeune vendeuse pour magasin d'alimentation, bons gages, nourrie, logée chez le patron, pour tout de suite ou pour date à convenir, ainsi qu'une jeune fille pour tous travaux de ménage. — M. Steiner - Aeschlimann, épicerie-primiers, Numa-Droz 131, la Chau-de-Fonds. Tél. 2 12 62.

Organisation horlogère à Bienne cherche pour son secrétariat EMPLOYÉE de langue maternelle française, ayant formation professionnelle complète, connaissant l'allemand et la sténographie dans les deux langues. Entrée immédiate ou à convenir. Offres détaillées avec certificats, références et prétentions sous chiffres AS 18632 J aux Annonces suisses S. A., «ASSA», Bienne.

On engagerait pour tout de suite quelques ouvrières pour travaux fins en fabrique. S'adresser à Pivotex S.A., Dombresson. Tél. (038) 7 14 24.

On demande PERSONNE pour faire la cuisine et le ménage. Italienne acceptée. Bon salaire, vie de famille. Boucherie-charcuterie Leuenberger, rue du Trésor, Neuchâtel. Tél. 5 21 20.

On demande JEUNES OUVRIÈRES habiles et consciencieuses sont demandées pour petits travaux de mécanique Places stables et bien rémunérées. Adresser offres écrites à Q. O. 989 au bureau de la Feuille d'avis.

Ménage sans enfant cherche UNE AIDE Adresser offres écrites à L. J. 982 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche pour tout de suite une jeune fille pour le magasin et le service de tea-room. — Boulangerie - pâtisserie Willy Meier, Monruz 19. Tél. 5 46 31. On demande dans un bon café-restaurant une jeune fille pour le ménage, bons gages et vie de famille. S'adresser à M. Louis Martin, café du Simplon, Neuchâtel. Tél. 5 29 85.

On cherche pour tout de suite une jeune fille pour le magasin et le service de tea-room. — Boulangerie - pâtisserie Willy Meier, Monruz 19. Tél. 5 46 31. On demande dans un bon café-restaurant une jeune fille pour le ménage, bons gages et vie de famille. S'adresser à M. Louis Martin, café du Simplon, Neuchâtel. Tél. 5 29 85.

On cherche sommelière pour la Fête des vendanges, 1er et 2 octobre. S'adresser à l'hôtel Terminus. Tél. 5 20 21.

URGENT Ménage de trois personnes cherche une personne de confiance, propre et active pour faire le ménage. Conditions à convenir. Adresser offres écrites à K. I. 981 au bureau de la Feuille d'avis.

URGENT Homme marié, 30 ans, possédant le permis de conduire pour autos et camions, ayant 3 ans de pratique, cherche place de chauffeur. Adresser offres écrites à X. V. 996 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune dame, bonne présentation, de confiance, cherche place de VENDEUSE dans magasin d'alimentation. Entrée immédiate ou à convenir. Adresser offres écrites à E. C. 975 au bureau de la Feuille d'avis.

On achèterait 4000 à 5000 litres en verre vert. — Faire offres au plus tôt, avec prix, à Case postale 386, Neuchâtel.

AVIS DIVERS OPTIQUE PHOTO CINÉ

Martin Luther MAITRE OPTICIEN NEUCHÂTEL - Place Pury 7 - Tél. 5 13 67 (Maison fondée en 1852)

Constructions à forfait VILLAS WEEK-END ACTIVIA IMMEUBLES Neuchâtel Tél. 5 51 68 TRANSFORMATIONS CRÉE - CONSTRUIT - TRANSFORME

Belle maculature à vendre à l'imprimerie de ce journal.

REMERCIEMENTS Dans l'impossibilité de répondre aux très nombreuses marques de sympathie reçues à l'occasion du décès de Madame Elise BÉTRIX ses enfants et petits-enfants expriment leur profonde reconnaissance aux personnes qui ont pris part à leur deuil. Un merci spécial pour les envois de fleurs. Cortailod, le 3 août 1955. Familles PERRENOUD-BÉTRIX.

Infiniment touchés par toute la sympathie qui leur a été témoignée, Monsieur et Madame David-Henri MORARD leurs enfants et leurs familles, expriment leur sincère reconnaissance à tous ceux qui ont pris part à leur chagrin et qui ont si abondamment fleuri leur cher petit David - Henri Corcelles (Neuchâtel), août 1955.

La chemise du dimanche pour tous les jours,



...une plaisanterie qui reviendrait cher? — Au contraire. Car la chemise qui a cet éclat de fête et cette fraîcheur n'est qu'une chemise tout à fait ordinaire pour tous les jours qui a subi un traitement de beauté éprouvé — au produit miraculeux moderne qu'est l'Amidon 77! Il rend le blanc plus blanc et donne aux couleurs un éclat plus lumineux.

L'Amidon 77 enveloppe chaque fibre de tissu d'une fine pellicule plastique invisible. C'est ce revêtement de protection qui confère au tissu le plus simple, le plus dépourvu de maintien la fermeté et l'aspect d'un tissu cher. Mais la pellicule de protection a encore d'autres pouvoirs miraculeux: elle est si résistante que non seulement elle supporte des cuissons répétées pratiquement sans s'altérer, mais qu'encore elle empêche le tissu d'être abîmé par le frottement au lavage. Autre chose encore: les tissus traités à l'Amidon 77 repoussent la saleté et sont donc moins sensibles.



L'Amidon 77 vous offre jour après jour durant toute l'année une chemise du dimanche!

BERMINOVA S. A. ZURICH

**Studio d'occasion**

à vendre, comprenant :  
1 très beau meuble combiné 3 corps, grande partie vitrée au centre, 1 sofa et 2 fauteuils recouverts de velours bleu,  
le tout moderne, en très bon état  
**Fr. 980.-**  
livré franco domicile.

**Ameublements ODAG Fanti & C<sup>ie</sup>**  
Couvret Tél. (038) 9 22 21

**Automobilistes!**

pour votre intérieur d'auto notre magnifique couverture de laine au prix de : **Fr. 14.90** seulement!

**BIEDERMANN**  
Bassin 6 Neuchâtel

**LOTÉRIE ROMANDE**



1<sup>er</sup> OCTOBRE  
**GROS LOT DE 100'000**

Neuchâtel, Faubourg du Lac 2, Chèques postaux IV. 2002

**BASSE!**

Très belles

**BANANES**

des Canaries

le kg.

**1.50**

... C'est sans commentaires!

**MIGROS**

**La Cité**  
ST HONORÉ Neuchâtel ST MAURICE

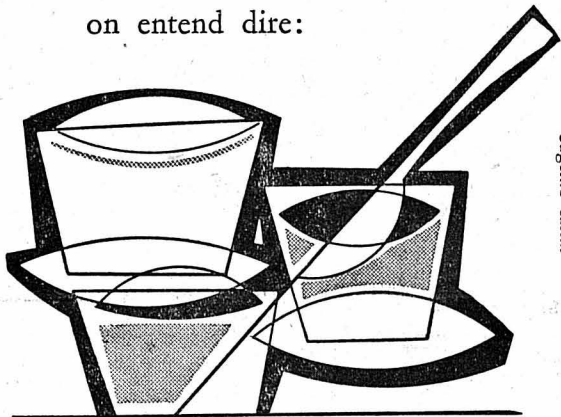
présente dans ses  
**VITRINES DE LA RUE SAINT-MAURICE**

de ravissants modèles en

**BLOUSES  
CHEMISIERS  
JUPES  
COMBINAISONS**

**Quand**

une sauce est exquise on entend dire:



il y a sans doute l'huile Berio.

En effet l'huile d'olive Berio, véritable huile de la Ligurie, amalgame les différents saveurs, excite l'appétit, harmonise la digestion. En Italie et dans le monde entier l'huile Berio garantit une bonne cuisine.



FRATELLI BERIO Oneglia, Italia

**ENTRÉE 12 SEPTEMBRE OFFICIERS ET SOLDATS**



**Chemises  
Cravates  
Chaussettes  
Sous-vêtements  
Bretelles  
Gants**

TOUT POUR VOTRE DÉPART à des prix très avantageux chez

**Savoie-Petitpierre s.a.**

**Tapis BERBÈRE**

neuf, 200 x 300, superbes dessins, qualité forte, chez Georges Cavin, Immoilières 5, tél. 5 49 48.

**Ménagères**

Belles tomates pour la conserve. Variété canadienne. Plateaux de 15 kg., 6 fr., contre remboursement. M. Benjamin Gallard, cultivateur, Saxon (Valais). Tél. (026) 6 24 77.

**A VENDRE**

faute d'emploi, machine à écrire portable «Hermès», ainsi qu'un radio «Siemens Albis», en parfait état, avec étagement des ondes courtes. F. Suter, Valangines 50. Tél. 5 65 68.

**A vendre grande table**

à allonges 90x130 et une machine à écrire «Hermès Baby» très peu usagée. J. Spichiger, Serre 9.



★ Nous vous offrons une partie de

**votre batterie de cuisine...**

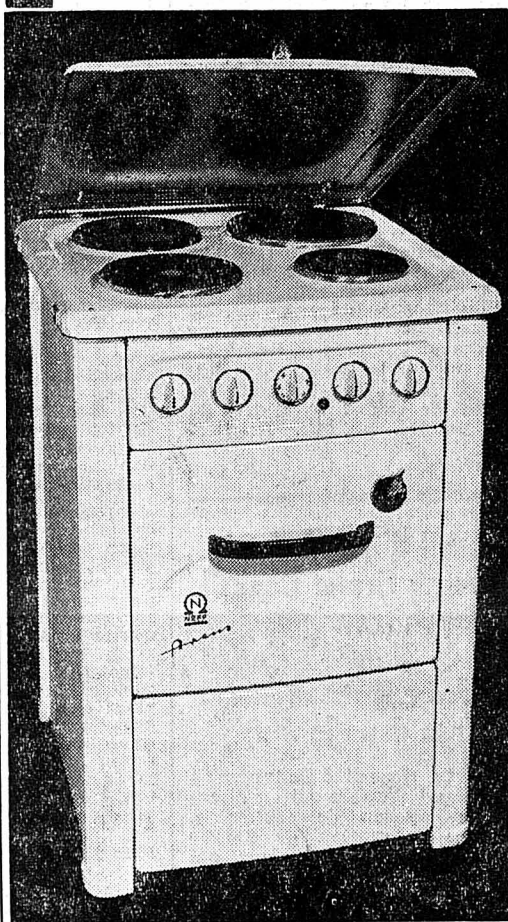
Avec chacune de nos cuisinières vous avez droit à un rabais de 10% à prendre en marchandises. Vous avez ainsi la possibilité d'obtenir gratuitement plusieurs éléments de votre batterie de cuisine. Profitez-en!

Cliché Neff Arcus 1303 FTC Fr. 495.-

**CUISINIÈRE ÉLECTRIQUE**

**NEFF**

émaillée ivoire, avec «thermostat» réglant automatiquement la température du four.



- Entretien facile! 3 plaques encastrées à bords inoxydables.
- Cuisine plus facile! interrupteurs des plaques à 7 positions, permettant de régler plus finement la cuisson sur 7 degrés de chaleur différents, à votre gré (feu doux, feu moyen, feu vil, etc.).
- Une plaque ultra-rapide, si pratique pour préparer le petit déjeuner en un rien de temps!
- Un thermostat muni d'une lampe témoin règle automatiquement le four à la température que vous désirez.
- Un système d'aération du four permet à la vapeur de s'évader.
- Et quel grand four! profondeur, 47 cm.; largeur, 33 cm.; hauteur 23 cm. environ.
- Ce modèle est fermé jusqu'en bas; un espace vide sous le four, fermé par une porte, vous permet d'entreposer casseroles, plaques à gâteaux, etc.

Modèle 1303 FT (sans couvercle) seulement **475.-**  
Supplément pour grand couvercle-table, seulement **20.-**  
Modèle Arcus 1303 FTC (selon cliché) 3 plaques, 1 four **495.-** ou depuis Fr. 24.- par mois

Moins **RABAIS** 10% en marchandises **Fr. 49.50**

Même modèle à 4 plaques, avec grand couvercle-table, Fr. 545.- seulement.  
Modèle 3 plaques, un four, sur pieds, depuis Fr. 459.-.



**CREDIT-VACANCES**

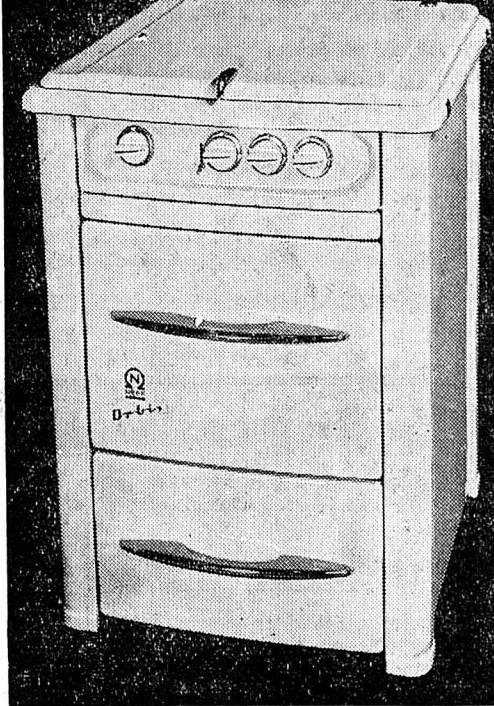
livraison immédiate ... Aucun versement avant novembre

**Cuisinière à gaz NEFF**

émaillée ivoire, avec allumage de sécurité pour les brûleurs par «veilleuse centrale».

- Grand four! 47 x 33 x 23 cm. environ.
- Entretien facile! Un grand tiroir de propreté sur toute la largeur de la cuisinière permet un nettoyage complet en un clin d'œil.
- Emaillage ivoire. Remarquez que ce modèle est fermé jusqu'en bas. Sous le four, un espace vide, fermé par une porte munie d'une poignée, vous permet d'entreposer casseroles, plaques à gâteaux, etc.

Modèle 2303 FA (sans couvercle-table) seulement **340.-**  
Supplément pour grand couvercle-table, seulement **20.-**  
Modèle Orbis 2303 FCA (selon cliché) **360.-**  
3 feux, 1 four ou depuis Fr. 18.- par mois



Cliché Neff Orbis 2303 FCA Fr. 360.-

● Important!  
Moins **RABAIS** 10% en marchandises **Fr. 36.-**

Même modèle à 4 brûleurs, avec grand couvercle-table, Fr. 395.- seulement. Modèles sur pieds, 3 feux, un four, depuis Fr. 295.-. Toutes les cuisinières Neff sont émaillées ivoire.  
● Demandez-nous une offre de reprise de votre vieille cuisinière ou potager! Vous serez étonné!

**AUX ARTS MÉNAGERS S.A.**

NEUCHÂTEL: 26, rue du Seyon - Tél.: (038) 5 55 90.

En quelques secondes

**LEGUMEX**

Fr. 34.—  
épluche pommes de terre, carottes, salsifis, etc.

**H. BAILLOD & Co.**  
NEUCHÂTEL

# la vie en bleu

Toujours en avance d'une idée.

**Le Rêve**

présente en primeur, au Comptoir Suisse, Halle I, stand 13, un jeu d'armoires émaillées en bleu, élégantes, pratiques, interchangeables, qui vous permettent de faire de votre cuisine un tout harmonieux, plaisant, complété au fur et à mesure de vos goûts, besoins et possibilités.

une cuisine d'avant-garde, de nouveaux modèles de cuisinières, perfectionnées au maximum, des ensembles complets, parfaitement assortis

**LE RÊVE DE LA FEMME D'AUJOURD'HUI**

une révolution dans l'art d'aménager la cuisine moderne.

Le Rêve S.A.  
Fabrique de Cuisinières & Emallierie  
Acacias-Genève  
stand d'exposition:  
• La Vie en Bleu •, Halle I, stand 13  
Comptoir Suisse de Lausanne

1905  
1955

## LA VIE NATIONALE

### L'Union des villes suisses demande l'aide des cantons et de la Confédération pour financer les nouveaux programmes routiers

Notre correspondant de Lausanne nous écrit :

Pour la première fois depuis 1938, le canton de Vaud avait le plaisir d'accueillir samedi et dimanche, à Pully, l'Union des villes suisses.

Samedi matin, sous la présidence de M. Fernand Cottier, vice-président du conseil administratif de Genève et président de l'Union, les 246 délégués ont approuvé les rapports et les comptes de l'exercice écoulé. La commission de vérification, dont fait partie M. Rognon, président de la ville de Neuchâtel, a été réélue pour une année. La cotisation annuelle a été maintenue à 32 fr. par mille habitants.

**Le problème des autoroutes**

M. G. Wenk, conseiller aux Etats, de Nidval (Bâle) a présenté un exposé sur l'organisation du réseau routier suisse, puis M. J. Biermann, ingénieur à Lausanne, a commenté des clichés qu'il a rapportés des Etats-Unis où il a particulièrement étudié la question des routes et des autoroutes. M. Freimüller, chef de la police de Berne, conseiller national, a exposé le point de vue de la commission parlementaire fédérale pour l'étude des autoroutes suisses.

Le problème des autoroutes en Suisse doit être étudié et résolu rapidement. Pour des questions de sécurité et pour des raisons économiques, la Suisse ne doit pas, dans ce domaine, se contenter de demi-mesures. La circulation, déjà intense, augmente d'année en année. Nous devons prévoir à longue échéance.

**Une résolution**

L'Union des villes suisses représente la moitié de la population suisse. Elle est appelée à jouer un rôle prépondérant. La résolution votée à l'unanimité ne manquera pas d'être prise en considération. Elle dit notamment :

Les villes et les communes d'une certaine importance, en tant que points de départ et d'arrivée d'un trafic sans cesse croissant, auront à construire des voies d'accès aux futures autoroutes, voies de transit, de détournement et de ceinture, ainsi que des ponts routiers. Afin de faciliter la réalisation de ces tâches extrêmement coûteuses, effectuées dans l'intérêt du pays, il convient que la Confédération et les cantons accordent une contribution particulière aux villes et communes. C'est pourquoi il est à prévoir qu'un pourcentage déterminé du produit des droits sur l'essence soit réservé à ces nouvelles constructions routières des villes et communes dans le nouveau régime des finances fédérales qui entrera en vigueur à partir de 1959. Il convient en outre d'envisager, pour le financement de ces dépenses routières communales, la mise à disposition de nouveaux moyens prélevés sur l'imposition cantonale des véhicules à moteur.

**Les maisons-tours**

Le dimanche matin, les congressistes se sont occupés des « maisons-tours ». Deux conférenciers, MM. Hoehel, professeur à l'école d'architecture de Genève, et Steiner, architecte de la ville

## Chronique régionale

**LE LOCLÉ**

**La revue des sapeurs-pompiers**

(c) La coutume veut que le premier samedi de septembre, le bataillon des sapeurs-pompiers locaux, commandé par le major Huguenin, offre à ses invités et au public le spectacle d'un « grand essai » suivi d'un défilé.

Cette année, le chef du corps a totalement modifié le programme de la journée. Il en a donné les raisons lors de la réception qui eut lieu peu après midi à l'hôtel Judiculaire. Depuis cinq ans, tous les chefs de bataillon ont développé la technique et modifié sensiblement la tactique. De ce fait, les nécessités de l'instruction ont conduit à déléguer quelque peu le travail pratique aux engins. Pour lutter contre cette « crise », le chef du bataillon local a opéré samedi une sérieuse reprise en main. Il n'y eut ainsi pas de « gros feu », ni de défilements spectaculaires.

Le bataillon a été inspecté par M. Jean Duvanel, conseiller communal, qui a apprécié le soin jaloux avec lequel le corps veille sur son matériel. Puis les exercices par compagnie précédèrent la réception au restaurant de la Place où le major Huguenin, après avoir excusé le major Bleuler, de Neuchâtel, et le cdt Babeu, de Besançon, salua parmi ses hôtes le pater des Montagnes, M. J.-A. Haldimann, M. Jean Duvanel, conseiller communal, M. Georges Arber, président du Conseil général, et les représentants des corps de pompiers des Bénédicts, de la Chaix-de-Fonds, des Ponts, de la Sagne, de Neuchâtel. Après quelques discours, le problème des émanations de gaz carbonique, ennemi invisible des pompiers, a fait l'objet d'une discussion.

Au cours de la manifestation, les récompenses suivantes ont été remises : pour trente-cinq ans de service, le sergent des premiers secours H. Reveyer a reçu une chaîne et son sixième galon ; pour trente ans, le caporal des premiers secours Alfred Huguenin, la grande plaquette et son cinquième chevron, pour vingt-cinq ans, le capitaine André Vuilleumier, le gobelet et son quatrième chevron, le lieutenant Cart, de même ; pour vingt ans, la plaquette et leur troisième chevron au premier-lieutenant Marcel Chappatte, Ehemann Coccoz, sergent de renfort, Georges Lesquereux, sapeur de la Jaluse. Vingt et un chevrons au total ont été distribués pour dix ans de service.

## BIENNE

**Un artiste peintre de Bienne à l'honneur**

(c) Un enfant de Bienne établi à La Haye, M. Willy Rieser, artiste peintre, vient d'être honoré du prix Jacob Maris, en récompense de son mérite. Ce prix correspond à notre prix Schiller.

**Un beau geste en faveur de l'hôpital**

(c) Le Lions-Club de Bienne a décidé d'offrir un piano à queue à l'hôpital de district. Ce bel instrument contribuera à embellir le programme des auditions qui se donnent périodiquement dans la salle des cultes et des concerts.

**Le mois de juillet en statistiques**

Le temps : (c) Le mois de juillet fut très pluvieux. Il tomba 142 mm. d'eau en 16 jours de précipitations et 4 d'orages. S'il n'y eut pas de brouillard, dont connu 11 jours de temps couvert et seulement 2 de beau. La température minimum fut de 9,5 degrés, la maximum de 31,5 et la moyenne mensuelle de 19,2 degrés.

La population : Le nombre des naissances s'éleva à 62 (38 garçons et 24 filles) et celui des décès à 33 (18 hommes et 15 femmes). 429 personnes s'établirent à Bienne, tandis que 387 quittèrent la commune. La population augmenta ainsi de 71 unités pour atteindre 53,386 habitants.

Dans les hôtels : 5692 personnes, dont 2291 étrangers, descendirent dans les hôtels de la ville, totalisant 9392 nuitées.

Les accidents de la route : 46 accidents de la circulation se produisirent. Ils firent 38 blessés et les dégâts matériels s'élevèrent à 22,150 fr.

## Le Conseil d'Etat bernois demande au Grand Conseil une subvention de plus de 300.000 francs pour des constructions scolaires dans le Jura

BERNE. — Le Conseil d'Etat bernois propose au Grand Conseil, qui en discutera dans sa session de septembre, d'octroyer une subvention de 213,240 francs à la commune des Breuleux, qui se propose de construire un bâtiment et une salle de gymnastique pour l'école secondaire qu'elle entend ouvrir au printemps 1956.

Le gouvernement bernois demande également au Grand Conseil d'allouer une subvention de 123,007 francs à la communauté scolaire de l'école secondaire de « La Courvine » à Bellelay. Il s'agit, en l'occurrence, de construire un bâtiment pour la nouvelle école secondaire qui sera créée à Bellelay et que pourront fréquenter les enfants des communes de Saicourt, les Genevez, la Joux, Châtelat, Monible et Sornetan.

## ÉTAT CIVIL DE NEUCHÂTEL

**NAISSANCES** : 25 août. A Lausanne : Juan, Denis, fils de Jean-Pierre-François, Alphonse, commerçant à Neuchâtel, et de Rosemary, née Mérian. 26. A Berne : Furer, José, fils de Marcel-Robert, aux Planchettes, et de Jeanne, née Scheffel, à Neuchâtel. 28. Piaget, Lise, fille de Marc-Edouard, employé de bureau à Avully, et de Marie-Thérèse, née Gauthier, Touchon, Evelynne-Elisabeth-Esther, fille d'Hervis-Frédéric-Roger-Maximilien-Auguste-Douglas, monteur électricien à Neuchâtel et d'Elisbeth-Emilie, née Degele; Python, Dominique-Françoise, fille de Louis-Julien, tourneur sur bois à Neuchâtel, et de Charlotte-Françoise, née Masset. 29. Béguin, Pierre-François, fils de Gianpiero, technicien à Couvet, et de Gladys-Germaine, née Wettsch. 30. Quadroni, Dominique-Elvina, fille de Livio-Elio, peintre à Neuchâtel, et de Riquita-Yvonne, née Fantoni; Giorgis, Chantal-Pauline, fille d'Alphonse-Théodore, cabliste à Bouilly, et de Marie-Blanche, née Joye. 31. Hegelbach, Anne-Nicole, fille de Roger-Albert, représentant à Neuchâtel, et d'Anne-Marie-Louise, née Descloux.

**PUBLICATIONS DE MARIAGE** : 29 août. Mantel, Gerrit, importateur à Laren (Hollande), et Borel, Hildegard-Marianne, née Mamedori. 30. Devallonné, Albert, représentant à Cheseaux, sur Lausanne, et Blanchoud, Lilliane-Gilberte, à Neuchâtel; Etter, André-Robert, électricien, et Brügger, Lilliane-Hélène, les deux à Neuchâtel. 31. Schild, Ernst-Friedrich, représentant en chef à Berne, et Mesot, Anna-Odile, à Neuchâtel.

**DÉCÈS** : 18 août. A Saint-Imier. Bandler, Henri, né en 1888, manœuvre à Neuchâtel, divorcé. 26. A Saint-Aubin : Leber, Emilie-Frédérique, née en 1884, retraitée à Neuchâtel, épouse de Rosa-Marie, née Hiltbrand. 28. Blanc, Maria-Esther, née en 1873, sans profession, cèlibataire; Guglielmi née Becker, Esther-Caroline, née en 1894, ménagère à Neuchâtel, épouse de Guglielmi, Antoine-Joseph-Auguste. 30. Bétrix née Gygi, Elise, née en 1860, ménagère à Cortaillod, veuve de Bétrix, Samuel.

Jeunes époux, jeunes parents, assurez-vous sur la vie à la Caisse cantonale d'assurance populaire NEUCHÂTEL, rue du Môle 3

## LES SPORTS

**HIPPISME**

**Le concours des Verrières**

(c) Encore une journée à marquer d'une pierre blanche dans les annales de la Société de cavalerie du Val-de-Travers : le concours hippique disputé dimanche aux Verrières fut un succès. Préparé et conduit excellentement par le comité d'organisation des Verrières, le concours avait attiré de nombreux spectateurs qui suivirent avec un vif intérêt les parcours des quelque trente concurrents venus non seulement du Val-de-Travers, mais encore des districts de Neuchâtel et de Boudry, du Val-de-Ruz, voire du Seeland.

Alors que, dans divers points du Jura neuchâtelois, on signalait hier après-midi de gros orages, cette belle manifestation sportive bénéficia chez nous d'un temps clément.

On a noté quelques très beaux parcours qui permirent d'apprécier les progrès nets et constants des jeunes cavaliers de notre région.

Le jury, dont on peut relever la haute compétence, était formé du Pli R. Carabonier et du Pli P. Guye.

Le pavillon des prix était richement doté et a permis de récompenser dignement les concurrents.

Lors de la distribution des prix, c'est Mlle J.-M. Benkert, secrétaire du comité d'organisation, qui eut la joie de remettre les plaques d'écure et d'accrocher les « flots » aux chevaux vainqueurs.

Il faut mentionner encore que, au cours du dîner offert à la Croix-Blanche, d'aimables paroles furent prononcées par le lieutenant Albert Hegl, président du comité d'organisation, M. Charles Loew, conseiller communal et M. Petitpierre, président de la Société de cavalerie du Val-de-Travers.

Voici les meilleurs résultats du concours :

1. Prix des Verrières. — Hors concours : 0 faute, Landry Albert, les Verrières, sur « Cybèle » ; 1. Brig. Christen, Lys, sur « Wigida » ; 2. Brig. Engel Edmond, Saint-Blaise, sur « Zensor » ; 3. Drag. Schneider, Ottswil (Lys) sur « Hispida » ; 4. App. Johner J.-Louis, Valangin, sur « Triade » ; 5. Brig. Aeberli, Spins (Arberg), sur « Leander » ; 6. Drag. Blank Max, Saint-Blaise, sur « Dichtung ».

2. Prix de la Société de cavalerie du Val-de-Travers. — 1. Drag. Schneider (« Hispida ») ; 2. M. Aïassa J.-Jacques, Valangin (« Wege ») ; 3. Drag. Rossettel App, les Jons (« Werda ») ; 4. Brig. Amstutz Albert, Le Landeron (« Dublin ») ; 5. Drag. Blank Max (« Dichtung ») ; 6. Brig. Aeberli (« Leander »).

3. Parcours à l'américaine. — 1. Brig. Aeberli (« Leander ») ; 2. M. G. Devaud, les Geneveys-sur-Coffrane (« Aïda ») ; 3. Drag. Schneider (« Hispida ») ; 4. App. Johner J.-Louis (« Triade ») ; 5. Drag. Amstutz Albert, Le Landeron (« Dublin ») ; 6. M. Aïassa J.-J. (« Wege »).

Le challenge de Colombier, mis en compétition, fut gagné par le Drag. Schneider, le mieux classé dans les deux premières épreuves.

FEUILLETON de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

## LE ROBINSON DE LA TÈNE

par LOUIS FAVRE

— Tiens, voilà Marguerite Hory qui passe, dit un des buveurs assis près de la fenêtre ; est-elle pourtant belle cette sorcière !

— Elle est, ma foi, plus belle que ton salut, dit un autre.

Marmier se leva comme un ressort et vit Marguerite portant, sans la soutenir, une seille d'eau sur la tête, et un panier au bras ; elle avait la noblesse et la grâce de ces panathénées antiques, dont Phidias nous a transmis les admirables portraits. L'esthétique n'était pas l'étude favorite de Marmier, le plus retors, le plus coriace des blattiers (1), mais quand il aperçut la fille de l'aveugle, chargée de sa seille et marchant dans la boue, toutes les félicités qui peuvent réjouir un blattier inondèrent son cœur. Il la suivit des yeux jusqu'au tournant de la route, puis s'assit en soupirant, prêtant une oreille distraite, puis attentive, aux propos qui s'échangeaient autour de lui.

(1) Marchand de grains.

feutre gris sur l'oreille ; Beauval est un compagnon comme on n'en voit guère. C'est un homme ça. En est-il un qui tire mieux que lui, qui gouverne un bateau, une voile, qui tend et jette ses filets mieux que lui, qui soit plus adroit, plus intrépide, plus disposé à rendre un service ? S'il était resté dans la marine, il serait peut-être officier.

— On sait pourquoi il est revenu, dit l'opiniâtre François. Il y en a plus d'un qui lui souhaiterait d'être resté dans la marine aux « antipodes ».

— Enfin, que peut-on leur reprocher à tous les deux ? dit Phétoese.

— Marguerite est trop fière, elle nous méprise ; irait-elle jamais avec nous à la danse, à Saint-James ou à l'île de Saint-Pierre ? Elle se croirait déshonorée en buvant un verre au cabaret avec de bons garçons comme nous. Quand à Beauval, c'est un saoulois qui ne sort que le soir à la façon des hiboux, et qui desserre à peine les lèvres lorsqu'on lui adresse la parole.

— Il ne peut pas être à la fois sur le lac et ailleurs, dit l'homme au feutre gris, et s'il parle peu, c'est une habitude qu'il a prise avec les Anglais, qui réfléchissent avant d'ouvrir la bouche, ce que nous ne faisons pas toujours. Combien de bateaux en danger n'a-t-il pas secourus, combien de personnes qui se noyaient ont été sauvées par Beauval ! Peut-tu en dire autant, François ?

— Est-ce que celui dont vous par-

lez est venu dans le village, aujourd'hui, dit Marmier, jusqu'alors silencieux.

— Non, je ne crois pas même qu'il soit chez lui ; j'ai poussé une pointe jusqu'à la Tène, depuis la Maison-Rouge, mais rien n'a remué autour de sa cabane.

Marmier n'en demandait pas davantage ; quelques minutes après, il paya son écot, sortit de la salle, enfourcha son cheval et se dirigea le long du sentier de halage qui suit le cours de la Thièle.

IX

L'EXCURSION MANQUÉE

Marmier mit pied à terre à une certaine distance de la demeure de Beauval, attacha sa jument dans le petit bois d'Epagnier, et se glissa avec précaution vers la cabane en se dissimulant derrière les broussailles, les roseaux. Ainsi qu'on le lui avait dit, la Tène était déserte ; les bateaux étaient tirés sur le sable, les rames et les filets avaient disparu. Un détail cependant attira son attention : la loquette de chasse avait la proue fracassée, et l'énorme fente qui la divisait était calfatée par le gilet de son ennemi. Que s'était-il donc passé ?

Préoccupé par ces réflexions, il s'approcha peu à peu de la maisonnette, mais il n'osa pas en ouvrir la porte, à cause des grondements de Jim partant de l'intérieur. Sa curiosité, exaspérée par le mystère qui l'entourait, le poussa contre toute prudence, à coller son visage aux vitres d'une des étroites fenêtres, comme le portier de l'hôtel des Alpes l'avait fait deux jours auparavant. Quelle fut sa surprise en distinguant peu à peu à travers l'eau qui ruisselait sur le verre, la scène tragique que présentait cette pauvre demeure. Sous la table renversée, gisait, étendu sur le dos, Henri Beauval, dont le visage maculé de sang était d'une pâleur livide ; aucun de ses membres ne remuait ; il avait l'aspect d'un cadavre. Son chien, accroupi devant lui, le regardait avec tristesse et lui léchait les mains.

Comment rendre ce qui se passa dans le cœur de Marmier en cet instant ? Il éprouva une joie atroce de voir son rival dans l'état où il aurait voulu l'avoir mis lui-même. « Enfin, dit-il, il y a une justice dans le monde. »

Il voulut voir de près celui qui empoisonnait sa vie, et s'assurer qu'il était bien mort ; sa main frémissante se posa sur la serrure ; mais avant que la porte fut entièrement ouverte, il était saisi à la gorge par le barbet et renversé sur le seuil comme un arbre fracassé par la foudre. Le chien lui donna quelques bons coups de croc dans les mollets et dans la face, puis il rentra dans la hutte dont il eut soin de fermer la porte.

Cette attaque soudaine n'entraîna nullement dans les calculs du paysan ; en outre, ses reins avaient porté

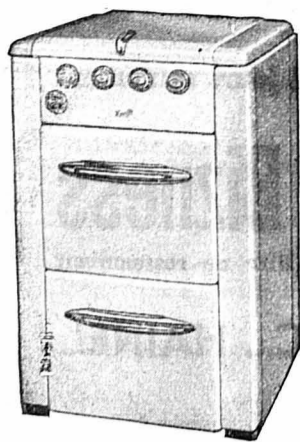
contre un pierre anguleuse qui lui causa une horrible douleur. Il resta étendu assez longtemps dans la boue et la neige, sans pouvoir se relever, jurant et sacrant contre le chien, contre Beauval, contre les pierres aiguës. Enfin, il se mit sur un genou, puis il put marcher, et regagna en boitant le bouquet d'arbres qui abritait son cheval. Ce ne fut pas une mince affaire que de se mettre en selle, et dès qu'il y fut, il comprit le supplice qui lui était réservé. Chaque pas de sa monture ravivait la douleur et était marqué par d'affreuses grimaces.

Néanmoins, il poussa jusqu'à Neuchâtel en mettant sa jument au grand galop, cette allure le faisant moins souffrir que le trot, et il entra chez un maréchal-ferrant, qui était en même temps médecin vétérinaire. Pendant qu'on ferrait sa bête, il se fit frictionner avec de l'eau-de-vie camphrée et de l'eau d'arquebuse, pour se mettre en état de retourner chez lui le même jour.

A force de lotions et de fomentations, on réussit à le guérir en partie ; aussi, entre cinq et six heures du soir, le vil-on de nouveau parcourut au galop la route qui longe le lac entre Neuchâtel et Saint-Blaise. Il faisait nuit noire lorsqu'il arriva dans la plaine de Marin. Là, il crut entendre des voix dont l'une lui rappelait le timbre de Marguerite. Il arrêta son cheval et prêta l'oreille.

(A suivre)

**LE STIMULANT**  
APERITIF AU VIN ET QUINQUINA



# CUISINIÈRES

électriques ou à gaz, les plus modernes  
Grand choix  
Facilités de paiement, depuis . . . . . Fr. 19.-  
par mois, sans formalités tracassières.

ATTENTION : Sur toutes nos cuisinières et tous nos potagers vendus au comptant ou à crédit, nous accordons une remise de 10 % en marchandise.

## AUX GALERIES MÉNAGÈRES

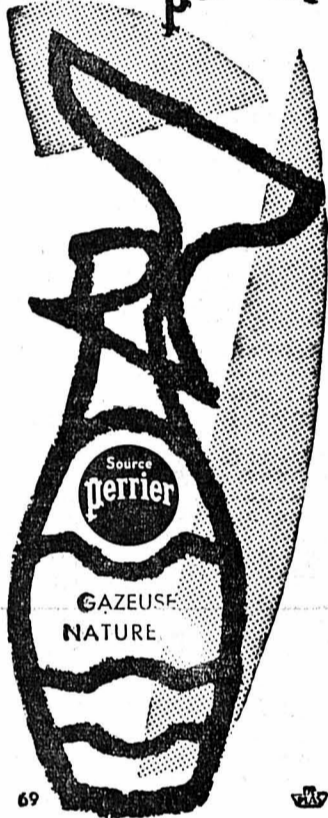
Sablons 57 (à 1 minute de la gare) Tél. 5 71 35  
NEUCHÂTEL

Même maison à la Chau-de-Fonds, Parc 43

Avez-vous déjà essayé la super-ENCAUSTIQUE AU NYLON DIAMANTINE ?

Vente exclusive  
**M. THOMET**  
ECLUSE 15 NEUCHÂTEL

bien manger...  
sans grossir  
grâce à **perrier**



**A vendre d'occasion :**  
Grand choix de disques depuis Fr. 2.-  
500 chansonnettes à 20 ct.  
Musique pour accordéon chromatique  
depuis 60 ct.  
**JEANNERET - Musique**  
SEYON 28 NEUCHÂTEL



**Villiomonet**  
E.C.S.A.  
ELECTRIQUES  
INSTALLATIONS NEUCHÂTEL

NEUCHÂTEL - Grand-Rue 4  
Tél. 5 17 12



**Savoureuses  
poires Williams du Valais**

Fr. 3.60 le panier de 6 kg.  
(dépôt pour emballage : 50 ct.)  
ou  
Fr. 0.65 le kg.

**Beaux pruneaux du pays**

Fr. 0.60 le kg.

A remettre au Val-de-Travers, pour cause de départ,

**commerce  
de lingerie-bonneterie**

grand magasin de vente, bonne clientèle particulière. — Offres à Fiduciaire René Lambelet, Colombier. Tél. 6 34 63.

**LOT DE TAPIS**

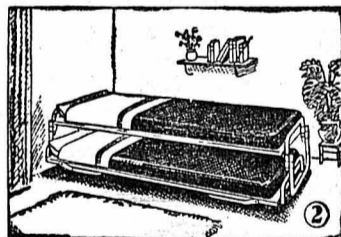
MILIEUX **Fr. 85.-**  
beaux dessins, à  
Crédit. Benoit, tél. 5 34 69

**ENFIN LE VOICI :**

LE LIT DOUBLE tant attendu  
Voyez les trois clichés ci-dessous



Pour votre chambre d'enfants  
Pour votre chambre de visites



Maniement des plus simples  
cependant très confortable



Venez visiter sans engagement

**J. Skrabal S.A.**

Ameublements - Tél. 8 13 33, Pesoux

**OUVERTURE  
d'un nouveau département**

chez

**MEUBLES LOUP**

meubles de style et anciens

Beaux-Arts 4 - Neuchâtel

Magnifique table à jeu Louis XV.  
Splendide table ronde Louis-Philippe, de 145 cm. de diamètre.  
Très belle table demi-lune.  
Très jolie table à allonges ancienne, ainsi que 7 chaises Louis XV assorties.  
4 tabourets rembourrés anciens.  
1 salon Louis XV, 3 pièces.  
Très belle table ronde Louis-Philippe.  
6 tables rondes de dimensions diverses, de Fr. 50.- à 120.-.  
Table de chevet Louis XVI, à Fr. 120.-.  
Grande layette Louis-Philippe, 7 tiroirs.  
Commode Louis-Philippe.  
Bibliothèque Louis XV.  
Petit canapé Louis-Philippe, brodé.  
Petit bahut Louis XV.  
Chaise à bois, tapissée, Louis XV.  
Plusieurs fauteuils Louis XV et Louis-Philippe.  
1 lot de chaises anciennes dépareillées.  
1 secrétaire Louis XV.  
1 lit Louis XVI.  
1 buffet de service Louis XV.  
1 armoire vaudoise.  
2 petites tables rectangulaires anciennes.  
Les meubles ci-dessus sont rénovés et en noyer.  
1 bibliothèque et 1 buffet de service, Renaissance, bois de chêne.  
1 table ovale et 4 chaises Louis XV, bois de cerisier.  
1 salon Louis XV, 4 pièces, en cerisier.  
1 desserte Louis XV, en cerisier.  
1 petit canapé parisien.  
Très riche bahut coffre-fort, en fer forgé.  
Grand tigre en bronze, pièce d'art.  
Grand choix de tableaux, anciens et modernes.  
Plusieurs paires de bougeoirs et de chandeliers.  
Grande tapisserie de 350 x 250 cm., ainsi qu'un joli choix de bibelots de tout genre.  
Tous ces meubles et bibelots sont vendus à des  
**PRIX TRÈS INTÉRESSANTS**

### Qui a plus de 40 ans - doit se soucier de ses artères

Après 40 ans, les artères humaines montrent les premiers signes d'usure. Les parois des vaisseaux menacent de s'affaiblir.

L'organisme recourt alors à l'autoprotection. Il tente de renforcer les parois des vaisseaux. Il dépose de la chaux aux endroits menacés. Mais cela a aussi des inconvénients: les artères rétrécissent, la circulation du sang est entravée, le cœur doit pomper plus fort, la pression artérielle monte. Vapeurs, suffocations et troubles cardiaques apparaissent. Et le médecin constate: artériosclérose.

Qui a franchi le cap de la quarantaine devrait faire quelque chose pour ses artères: boire et manger avec modération - prendre du mouvement en plein air - et faire deux fois par an une cure d'Artérosan.

L'Artérosan est un remède éprouvé aux quatre plantes: le gui qui abaisse la pression, l'aubépine qui calme et fortifie le cœur, l'ail qui favorise la circulation et nettoie le sang et les vaisseaux, la prêle qui stimule les reins.

L'Artérosan se vend dans les pharmacies et drogueries sous forme de savoureux granules au chocolat ou de dragées sans goût, la boîte pour une semaine fr. 4.65, la boîte triple pour cure au prix avantageux de fr. 11.90.

### Prochain cours de répétition...

Nous servons des  
**abonnements militaires  
de 3 semaines**

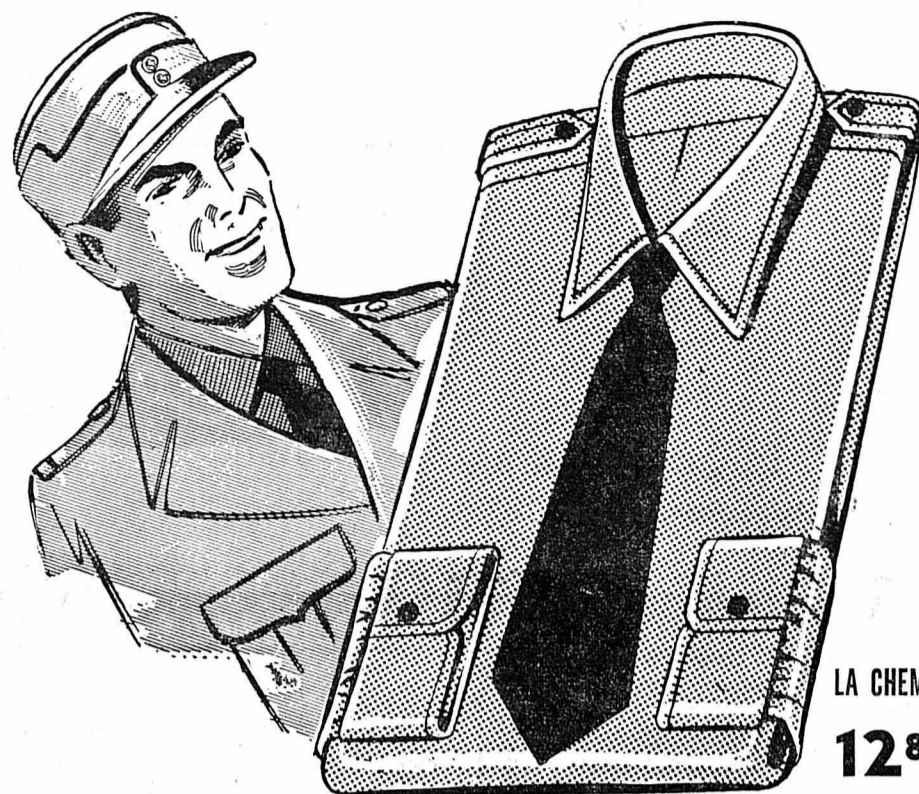
au prix de **Fr. 1.90**

Le versement doit être effectué d'avance sur notre compte postal IV. 178 ou à nos guichets.

Administration de la Feuille d'avis de Neuchâtel.

## COURS DE RÉPÉTITION 1955

Vous serez bien équipé en choisissant vos accessoires à notre rayon spécialisé



LA CHEMISE  
**12.80**

**CHEMISE MILITAIRE**

façon ordonnance, en croisé, grillé, avec épaulettes **12.80**

**CAMISOLE OU CALEÇONS**

longs, «Eskimo» ou «Interlock», belle qualité, pur coton, tailles 5 à 8 . . . **4.90**

**CHAUSSETTES LAINE**

tricot 2 x 2, qualité lourde, en gris-vert, beige ou gris **3.50** et **3.90**

**PULLOVER PURE LAINE**

qualité douce, coloris gris, beige, sans manches . . . **14.80**

longues manches . . . **19.80**

**CRAVATE**

d'ordonnance, pur laine, noire . . . . . **2.95**

**RASOIR DE SURETÉ**

« Gillette » . . . . . **1.30**

**BROSSES A DENTS**

1.75 1.10 **-.95**

**SAVONNIÈRE**

aluminium . . . . . **-.45**

**MIROIR INCASSABLE**

très pratique . . . . . **-.95**

**CHEMISE D'OFFICIER**

marque «AMSA» en superbe popeline sanforisée, modèle soigné, avec épaulettes . . . . . **17.80**

**MAILLOT INTERLOCK**

en pur coton blanc, tailles 5 à 8 . . . . . **2.95**

**SLIP INTERLOCK**

en pur coton blanc, tailles 5 à 8 **2.25**

**BRETELLES HERCULES**

article classique, très solide, avec pattes tressées ou interchangeables **4.90** et **3.90**

**GILET PURE LAINE**

qualité douillette, forme étudiée, coloris mode, sans manches . . . . . **15.80**

longues manches . . . . . **19.80**

**CRAVATE**

noire, en rayonne . . . **2.45**

**20 LAMES**

« Ambassador » en coffret pratique . . . **-.95**

**SAVONS DE TOILETTE**

-.95 -.75 **-.50**

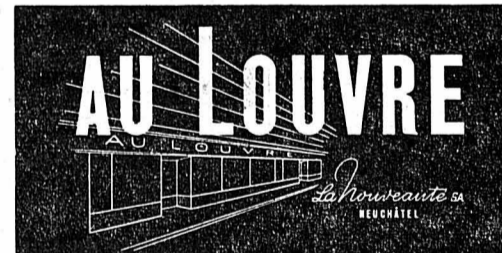
**ÉTUI à brosse à dents**

aluminium . . . . . **-.45**

**CRÈME A RASER**

« Safflor » . . . . . **-.80**

Voire  
magasin  
préfé



qui tient  
à vous  
satisfaire

A vendre :

**Agencement pour épicerie**

1 banque, dessus marbre, et rayons en verre, avec 8 tiroirs, 2 m. 52 x 83 cm.;  
1 meuble pour charcuterie, dessus marbre et bancs en verre;  
1 meuble avec 18 tiroirs vitrés et 28 rayons, 2 m. 65 x 2 m. 43;  
1 meuble avec 6 tiroirs vitrés et 8 rayons; 1 glacière.  
Le tout en parfait état d'entretien. S'adresser à l'épicerie E. MARTIN, rue du Collège 3, Colombier. Tél. 6 34 74.

A vendre joli  
**STUDIO**

moderne, neuf. (Un divan couch, deux fauteuils, une table porte-feuille.) Bas prix. S'adresser à Michel Ehinger, infirmier, Perreux, Bou-dry.

A vendre  
**fourneaux de chauffage**

à circulation d'air, en bon état. Prix intéressants. Tél. 5 71 01.

**A VENDRE**

beau radio, 8 lampes avec pick-up, 3 vitesses et un cadre antiparasite. Prix avantageux. S'adresser à Michel Ehinger, infirmier, Perreux, Bou-dry.

**A VENDRE**

un banc d'angle, une table et quatre chaises. S'adresser après 20 heures, L. Steiner, Boine 22.

Les potages Migros battent tous les records

- Clair aux oeufs sachet 60 gr.
- Volaille aux nouilles sachet 70 gr.
- Choux-fleurs > 75 gr.
- Bolets > 75 gr.
- Asperges > 75 gr.
- Palette aux légumes > 75 gr.

ils  
sont  
«extra»

**► -50**



**Jubilé**  
Du café des montagnes de l'Amérique centrale et quelques grains des sortes très aromatisées Monsoon procurent un plaisir évident.  
**Café Migros, exceptionnel!**

## Véhicules à moteur

On demande

**fourgonnette**

d'occasion, éventuellement échange contre voiture « Ford ». Faire offres détaillées sous chiffres P 6240 N à Publicitas, Neuchâtel.

A vendre

**« Fiat » 1100**

modèle 1951, avec coffre à bagage, vitesses au volant, en parfait état d'entretien.

**« Taunus » 12 M**

6 CV, modèle 1953, impeccable.

**« Taunus » 15 M**

8 CV, neuve. A. FERRRET et fils, Saint-Aubin (NE). Téléphone 6 73 62.

A vendre

**« Fiat 1100 »**

modèle 1930, bas prix. — Tél. 5 15 54.

**« Peugeot 203 »**

1949, en ordre de marche, 50,000 km. à vendre à bas prix. Paiement par acompte admis. S'adresser après 20 heures, L. Steiner, Boine 22.

A vendre

**petite voiture**

S'adresser le soir dès 18 heures, à M. W. Juret, Hôpital 18, Neuchâtel.

**Fr. 500.-**

excellente « Vespa » d'occasion. Pneus et moteur à l'état de neuf. Taxes payées. F. Suter, Valangines 50. Tél. 5 65 68.

**MIGROS**

# Pelure d'oignon « Clos Garrot »

le cru de qualité irréprochable,  
aux bouquet et goût agréables,  
... un rosé racé

une exclusivité des magasins de la



**1.40** la bouteille s/v.  
net, franco domicile, par 10 bt.

### Un bon mariage pour vous...

Jeunes gens, jeunes filles, veufs ou veuves, de tout âge, de toutes situations et régions, vous connaîtrez le bonheur, la joie de vivre et d'avoir un foyer grâce aux relations très étendues de

**M<sup>me</sup> JACOT**  
Charmettes 13  
NEUCHÂTEL  
Reçoit sur rendez-vous, même le dimanche.  
Tél. 8 26 21

### PRÊTS

de 200 à 2000 fr. sont accordés TOUT DE SUITE à fonctionnaires et employés à salaire fixe. Petits remboursements mensuels. Discretion garantie. Consultez-nous. Timbre réponse. CRÉDITS - OFFICE GÉRARD M. BOOS, Place de la Gare 12 (Melrose), LAUSANNE Tél. (021) 22 69 25

### DAME

dans la cinquantaine cherche monsieur pour compagnie, amitié. Mariage pas exclu. Discretion. - Adresser offres écrites à P. N. 988 au bureau de la Feuille d'avis.

### BIEN BON

on y revient  
Relais de la bonne cuisine  
**La Chaumière**  
Noëes, fêtes de famille, sociétés  
Serrières  
Tél. 5 68 98

### MADEMOISELLE

**J. WYSSMANN**

COTE 42

a repris ses leçons de PIANO

### VOITURES LOCATION

Tél. 8 17 14

### William-W. Châtelain

psychologue-graphologue-conseil

Conseiller familial  
Harmonisation des caractères  
Conseils pédagogiques  
Orientation professionnelle  
Sélection du personnel  
Consultation sur rendez-vous  
Téléphone 5 34 10

Routes des Falaises 26 Neuchâtel

### PIANOS RENÉ STROBEL

(ancien accordeur du Ménestrel)  
**ACCORDS - RÉPARATIONS**  
Transformations - Polissages - Devis  
PESEUX, chemin Gabriel 26. Tél. 8 23 24  
Tradition transmise de père en fils depuis quatre générations

### EXPOSITION DE BRODERIES

pour faire connaître le nouveau tissu « Ramie » par la maison Fischlin-Wehrli, à Berne, au Restaurant neuchâtelois, faubourg du Lac 17, vendredi 9 septembre, dès 14 h. 30. Un cours de broderie suivra; les inscriptions seront prises pendant l'exposition ou téléphoner au No 5 38 27, à Neuchâtel, qui donera tous renseignements.



### TEINTURERIE PRESSING DU MARCHÉ

Nettoyage à sec  
PLACE PURRY - TEL. 5 25 52

Qui n'a jamais vu

### LA BRADERIE

de la Chaix-de-Fonds n'a jamais rien vu

De samedi 12 h. à dimanche 19 h. :  
1 kilomètre de bradeurs (Avenue Léopold-Robert)

Samedi soir :

**Grande fête de nuit et spectacle chorégraphique**

Dimanche : Deux grands cortèges à 8 heures et à 14 heures

Trains spéciaux - Billets à prix réduits

Musée des Beaux-Arts : Importante rétrospective des sculptures sur fer de Gonzales (1876-1942) et de 18 sculpteurs sur fer suisses et étrangers

CINEMA

### THÉÂTRE

Dès ce soir à 20 h. 30

Pour 4 jours seulement

## Pas de souris dans le Business

Un film ne ressemblant à aucun autre devait avoir un titre ne ressemblant à aucun autre !

**AVENTURE... BAGARRE... TRAFIC... HAINE... HÉROÏSME... AMOUR...**

avec

Geneviève KERVINE - Georges LANNES - Pauline CARTON  
Jean TISSIER - Howard VERNON

C'est un film français dynamique !

MOINS DE 18 ANS NON ADMIS

### COIFFURE SÉLECTION

Yvonne Jenny

Rue de l'Hôpital 11, 1er étage  
NEUCHÂTEL - Tél. 5 34 25

s'adapte à toutes les

Nouvelles lignes de coiffure  
« Arlequin », « Napoléon », etc.

Coupe étudiée pour dames et enfants  
Coloration - Permanente - Teinture de cils  
Manucure

### ACTIVIA

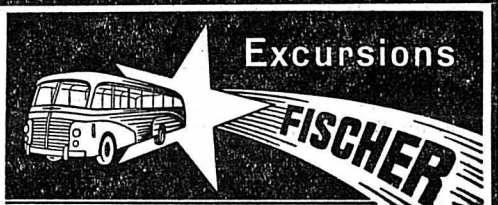
NEUCHÂTEL

CONSTRUCTIONS A FORFAIT  
Tél. (038) 5 51 68 NEUCHÂTEL

Connu par ses créations et son immense choix de projets  
GARANTIS SANS DÉPASSEMENT

**VILLAS WEEK-END** genre « Bungadow »  
**VILLAS JUMELÉES**  
**IMMEUBLES LOCATIFS** de toute grandeur

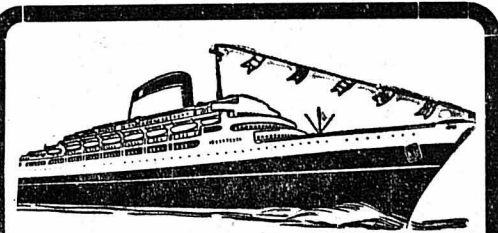
Notre grand choix de projets possède les qualités que demande la clientèle la plus exigeante.  
Demandez-nous pour un prix forfaitaire ainsi que visite de nos constructions dans toutes régions.



Départs : Place de la Poste

Mardi 6 septembre Fr. 6.—	<b>La Grand-Vy</b> (Creux-du-Van) Départ : 13 h. 30
Mercredi 7 septembre Fr. 15.50	<b>Lac Bleu - Kandersteg</b> Départ : 7 h. 30
Mercredi 7 septembre Fr. 7.—	<b>Le Grand-Sommartel</b> La Brévine - Les Sagnettes Départ : 13 h. 30
Dimanche 11 septembre Fr. 28.50	<b>LES TROIS COLS</b> GRIMSEL-FURKA-SUSTEN Départ : 5 heures

RENSEIGNEMENTS, INSCRIPTIONS :  
**AUTOCARS FISCHER** Tél. 7 55 21  
MARIN (Neuchâtel)  
ou RABUS, optique Tél. 5 11 38



### CAPRI

en croisière NAPLES-CANNES, GÈNES, à bord du transatlantique « Andrea Doria », 30,000 tonnes, 4 jours à Capri, visite de Rome, Naples, Pompéi - le volcan, 11 jours.

Fr. 460.- tout compris

Prochains départs : 1er octobre, 5 novembre, 28 décembre

**TOURISME POUR TOUS**  
3, place Pépinet Tél. (021) 22 14 67  
**LAUSANNE**  
VOYAGES ACCOMPAGNÉS  
2me classe train

Le succès de nos voyages est assuré par une organisation judicieuse et un accompagnement compétent

### VENISE

en 6 jours, 2me classe, Fr. 210.— tout compris. - Départs : 18 septembre

Ne manquez pas de consulter l'agence pour tous autres tours et vous recevrez le programme détaillé du voyage de votre choix.

### M<sup>lle</sup> Y. SPICHIGER

leçons de PIANO

Serre 9 Tél. 5 48 76

### NOS BELLES EXCURSIONS

<b>SAINT-LOUP</b> Fête annuelle Départ à 8 heures	Mercredi 7 septembre Fr. 9.—
<b>LE SOLIAT</b> (CREUX-DU-VAN) Départ : 13 h. 30	Mercredi 7 et dimanche 11 septembre Fr. 7.—
<b>CHALET HEIMELIG</b> Départ : 14 heures	Jeu. 8 septembre Fr. 5.—
<b>ADELBODEN</b> Tour du lac de Thoune Départ : 7 heures	Dimanche 11 septembre Fr. 16.—
<b>SAUT-DU-DOUBS</b> (autocar jusqu'aux Brenets) Départ : 13 h. 30	Dimanche 11 septembre Fr. 7.—
<b>COMPTOIR LAUSANNE</b> Départ : 8 heures	Dimanche 11 Lundi 19 septembre Fr. 9.—
Lausanne : match de football <b>SUISSE - HONGRIE</b> Départ : 13 h. 30 (billets d'entrée à disposition)	Samedi 17 septembre Fr. 9.—
<b>OPÉRA DE PÉKIN LAUSANNE</b> Location et réservation Hug & Cie - Musique	Samedi 17 septembre Fr. 9.— Dép. 18 h. 45

### EXCURSIONS DU JEÛNE

<b>SAAS-FEE</b> Départ samedi à 13 h. 30 (avec souper, logement et petit déjeuner)	Samedi 18 et dimanche 19 septembre 1 1/2 jour Fr. 49.—
<b>ALSACE MULHOUSE - BELFORT</b> Départ à 7 heures	Dimanche 19 septembre Fr. 20.— Passport ou carte d'identité

Renseignements et inscriptions :



Neuchâtel Tél. 5 26 68  
Sous l'Hotel du Lac  
Tél. 5 28 40

### VACANCES EN ITALIE

### RICCIONE MARE

**HÔTEL DES BAINS**  
la bonne maison de 1er ordre par tradition

**HÔTEL PROMENADE**  
au bord de la mer, vraiment le plus élégant et le meilleur

### HÔTEL VIENNE & TOURING

1re catégorie A, chambres avec bain et téléphone, près de la mer, propre plage et cabines, parc, tennis, garages. Pension tout compris, 7 jours (septembre - 15 octobre) Fr. s. 135.—

**RICCIONE - Pensione JUCUNDA - DOMUS**  
(2me catégorie) près de la mer, jardin, construction moderne. Quartier des grands hôtels. Traitement et service impeccables. Septembre et octobre 1400 lires tout compris. Inscrivez-vous

**RICCIONE - Pensione LA PALAZZINA**  
Position centrale, près de la mer. On parle allemand. Eau courante chaude et froide. Douches et bains. Cuisine très soignée. Septembre 1300 lires tout compris. Informations et prospectus

1930 - 1955

Cours professionnels de secrétariat préparant au diplôme de **STÉNO-DACTYLOGRAPHE** et de **SECRÉTAIRE**

conformément aux prescriptions édictées par la Fédération suisse de l'enseignement privé  
Durée des études : minimum une année  
Certificat en six mois

Rentrée d'automne : 15 septembre  
Ecole BENELECT, Terreaux 7, Neuchâtel

**ROGER SOMMER**  
pianiste et organiste  
reprind ses leçons

Sablons 8 Tél. 5 43 82

**MOTO-ECOLE**  
spécialiste  
**JEAN FAIVRE**  
Faubourg de la Gare 25 - Tél. 5 67 70

Le remède:  
**SCOTCH**  
Bande adhésive

Dans toutes les papeteries

**A VENDRE OCCASION**

A vendre tout de suite un garage portatif

en bon état, pour « VW » ou autres petites voitures. - S'adresser à P. Egger, Sainte-Hélène No 44, la Coudre. Téléphone 5 70 26.

A vendre une chambre à coucher en ronce noyer. Demander l'adresse au No 988 au bureau de la Feuille d'avis.

**Calorifères**

à mazout et à charbon, à vendre. Quelques occasions intéressantes. Téléphone 5 34 69.

**NUANCER, non pas teindre...**

Le nouveau shampooing-crème colorant **POLYCOLOR-PASTEL** est pratique. Ce sont trois produits en un : il nettoie les cheveux à fond, les soigne admirablement, et les colore de teintes naturelles à votre gré.

**POLYCOLOR**

Des cheveux sains et d'une belle teinte grâce à

Pour une vraie teinture, la crème-teinture **POLYCOLOR** et pour une décoloration, la crème à blondir.

Profar S.A., Genève

Pour 3 jours, à 20 h. 30 dès ce soir  
Mercredi, à 15 heures

D'après l'ouvrage de **POUCHKINE**  
PARLE FRANÇAIS

**LA VENGEANCE DE L'IGLE NOIR**

Rossano BRAZZI

Gianna Maria CANALE

Une aventureuse action de représailles sans merci dans le cadre viril et la splendeur de la Russie impériale

# Les dégâts à Rochefort et à la Tourne

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

## La route de la Tourne sera ouverte aujourd'hui

Les travaux de déblaiement de la route de la Tourne ont été exécutés dès hier matin par deux équipes de dix hommes disposant de quatre camions et de deux chargeuses, sous la direction de M. Roulet, ingénieur cantonal.

La circulation sera rétablie aujourd'hui dès midi grâce à des aménagements de fortune. Quant à la remise en état définitive de la chaussée et de ses abords, elle demandera plusieurs mois.

La route avait été coupée aux mêmes endroits en 1937, mais les dégâts avaient été moins importants.

## Un premier bilan

Notre correspondant de Rochefort nous téléphone :

Il a été possible hier de mesurer toute l'étendue des dégâts et de dresser un premier bilan approximatif. Dans le village même, la halle de gymnastique a été inondée, ainsi que deux caves, mais ce sont surtout les vergers qui ont le plus souffert, ayant été recouverts d'une couche de limon et de pierres dont l'épaisseur est difficile à évaluer.

Aux abords du village, le chemin de la Mauvaise-Combe a été totalement détruit sur environ cinq cents mètres. Il semble inutile de songer à le réparer. Le chemin de la combe Léonard, a été lui aussi passablement touché, mais sur une distance plus courte.

A première vue les dégâts se montent à plusieurs dizaines de milliers de francs.

Hier soir, l'essentiel d'une séance du Conseil communal a été consacré à examiner ce qui y a lieu de faire d'urgence. Des dispositions ont été prises pour demander au Conseil d'Etat de contribuer aux frais.

Lundi, avec l'aide de camions et de matériel des travaux publics de la Chaux-de-Fonds, les caves et les abords du collège ont été nettoyés. Il va s'agir maintenant de savoir ce qu'il faudra faire sur la place des sports, située derrière le collège, et sur laquelle s'est étalée une couche de limon et de pierres, estimée à environ deux cent cinquante mètres cubes.

## Le Merdasson se déchaîne à Bôle...

(c) Jamais de mémoire d'homme on avait vu le Merdasson (qui, comme on le sait, prend sa source à la Sagneule) aussi déchaîné. Des masses d'eau boueuses envahissent le fond du joli vallon qui porte son nom, au nord de la ligne du chemin de fer du Val-de-Travers, à l'ouest de la gare de Bôle. A certains endroits, sur une largeur de douze à quinze mètres, on « patage » encore dans une épaisse couche de limon et le chemin forestier qui longe le ruisseau est par endroits complètement rayé. Aujourd'hui le ruisseau a réintégré en partie son lit.

## ... et à Boudry où il dépose de la boue sur la route cantonale

Le Merdasson roulant des eaux brunâtres a débordé dimanche sur la route cantonale Boudry - Areuse où il a déposé des tas de boue. Les cantonniers se sont aussitôt empressés de débarrasser ce limon afin que la circulation puisse s'écouler normalement.



## GYMNASTIQUE

### Journées sportives de la S. F. G. « Helvetia » de Saint-Aubin

(c) Ainsi que le veut la coutume, la section de la Béroche « Helvetia » de la S.F.G. organisait les 3 et 4 septembre ses journées sportives.

Au programme figuraient notamment: le concours local des pupilles et des pupilles de la section, un tournoi de balle au panier et un championnat de saut en longueur par équipes. Ces deux dernières compétitions comportaient la remise de challenges.

C'est par un temps idéal que ces jeux, organisés de main de maître, se déroulèrent sur les superbes terrains du bord du lac.

Voici les principaux résultats :

### CONCOURS LOCAL DES PUPILLES ET PUPILLETES

Catégorie I, pupilles (saut en longueur, saut en hauteur, préliminaires, course 80 mètres, boulet, javelot) : 1. Gilbert Pellaton, 57,40; 2. C.-H. Maccabez, 57,20; 3. Pierre Duperré, 56,40.

Catégorie II, pupilles (saut en longueur, saut en hauteur, préliminaires, course 80 mètres, lancer de la balle) : 1. Eric Thommen, 49,90; 2. Claude-Michel Jacot, 49,25; 3. Silvio Pisenli, 48,68; 4. Italo Longaretti, 48,35; 5. Jean Huguenin, 48,10.

Pupillettes (saut en longueur, saut en hauteur, préliminaires, saute-mouton, course 60 mètres) : Ire catégorie : 3 participantes : 1. Monique Bernon, 49,70; 2. Christiane Pierrehumbert, 49; 3. Jeanne Pomy, 48,35. 2me catégorie : 1. Nicole Pierrehumbert, 49,40; 2. Ghislaine Cornu, 48,45; 3. Betty Arm, 47,95; 4. Josette Mouron.

Pour le tournoi de balle à la corbeille, il fallut enregistrer l'absence d'Yverdon Amis Gym, détenteur du challenge Riviera neuchâteloise.

Après une lutte sévère, ce fut Saint-Aubin I qui remporta le tournoi par 4 points, devant Bevaix I, Bevaix II et Saint-Aubin II.

Très sportivement, Saint-Aubin I remit le challenge aux visiteurs de Bevaix qui en ont ainsi la garde pour un an.

Les sauts en longueur et hauteur par équipes virent la victoire de Saint-Aubin II avec Jean-Pierre Rentsch, Claude Rentsch et Blaise Perrenoud, devant Bevaix avec Jos. Descombes, Edouard Moulin et J.-L. Leuba.

Saint-Aubin II se voit attribuer la garde du challenge dont est dotée cette compétition.

## BASKETBALL

LE TOURNOI DE BALLE A LA CORBEILLE DE NOIRAIGUE. — (c) Le tournoi de balle à la corbeille, organisé dimanche après-midi, par la Section de gymnastique, a réuni 5 équipes de catégorie B. Les résultats sont les suivants : 1. Pesoux, 8 points; 2. Villeret, 6 p.; 3. Noiraigue, 4 p.; 4. Saint-Imier, 2 p.; Travers, 0 p.

Pesoux gagne le challenge détenu pendant deux ans par Villeret.

**RADIO**

Mardi

SOTTENS et télédiffusion : 7 h., Radio-Lausanne vous dit bonjour ! Culture physique. 7.15, inform. 7.20, disque, premiers propos, concert matinal. 11 h., émission d'ensemble. 12.15, la discothèque du curieux. 12.30, accordéon, 12.45, inform. 12.55, disque. 13 h., mardi, les gars ! 13.10, du film à l'opéra. 13.40, « La Péral », poème dansé, Paul Dukas, 16.30, quatuor de Robert Schumann, 17 h., œuvres de Purcell et de Telemann. 17.20, symphonie en ré mineur, de Bach. 17.30, une interview réalisée par Goretta. 17.50, disque, 17.55, causerie. 18.05, disques, 18.15, causerie, 18.20, disques, 18.30, la palette et la peinture, 18.40, orchestre de chambre, 18.55, le miroir du temps, 19.45, discanalyse, 20.30, « Comment t'appelles tu ? », comédie en 3 actes, de Georges Hoffmann. 22.10, orchestre en vogue, 22.30, inform. 22.35, le Grand prix du disque 1955 (III).

**BEROMUNSTER et télédiffusion :** 6.15, inform. 6.20, gymnastique. 6.30, musique légère. 7 h., inform. 7.05, petit concert. 11 h., émission d'ensemble. 12.15, disques nouveaux. 12.30, inform. 12.40, votre repas en musique. 13.25, concert ensemble, chapêtre alsacien, 16.55, solistes. 17.30, causerie. 18 h., mélodies récréatives et variées. 18.50, heure de l'information. 20 h., concert symphonique. 21.30, causerie. 21.55, sextuor. 22.15, inform. 22.20, musique de danse.

**BEROMUNSTER et télédiffusion :** 6.15, inform. 6.20, gymnastique. 6.30, musique légère. 7 h., inform. 7.05, petit concert. 11 h., émission d'ensemble. 12.15, disques nouveaux. 12.30, inform. 12.40, votre repas en musique. 13.25, concert ensemble, chapêtre alsacien, 16.55, solistes. 17.30, causerie. 18 h., mélodies récréatives et variées. 18.50, heure de l'information. 20 h., concert symphonique. 21.30, causerie. 21.55, sextuor. 22.15, inform. 22.20, musique de danse.

**BEROMUNSTER et télédiffusion :** 6.15, inform. 6.20, gymnastique. 6.30, musique légère. 7 h., inform. 7.05, petit concert. 11 h., émission d'ensemble. 12.15, disques nouveaux. 12.30, inform. 12.40, votre repas en musique. 13.25, concert ensemble, chapêtre alsacien, 16.55, solistes. 17.30, causerie. 18 h., mélodies récréatives et variées. 18.50, heure de l'information. 20 h., concert symphonique. 21.30, causerie. 21.55, sextuor. 22.15, inform. 22.20, musique de danse.

**BEROMUNSTER et télédiffusion :** 6.15, inform. 6.20, gymnastique. 6.30, musique légère. 7 h., inform. 7.05, petit concert. 11 h., émission d'ensemble. 12.15, disques nouveaux. 12.30, inform. 12.40, votre repas en musique. 13.25, concert ensemble, chapêtre alsacien, 16.55, solistes. 17.30, causerie. 18 h., mélodies récréatives et variées. 18.50, heure de l'information. 20 h., concert symphonique. 21.30, causerie. 21.55, sextuor. 22.15, inform. 22.20, musique de danse.

**BEROMUNSTER et télédiffusion :** 6.15, inform. 6.20, gymnastique. 6.30, musique légère. 7 h., inform. 7.05, petit concert. 11 h., émission d'ensemble. 12.15, disques nouveaux. 12.30, inform. 12.40, votre repas en musique. 13.25, concert ensemble, chapêtre alsacien, 16.55, solistes. 17.30, causerie. 18 h., mélodies récréatives et variées. 18.50, heure de l'information. 20 h., concert symphonique. 21.30, causerie. 21.55, sextuor. 22.15, inform. 22.20, musique de danse.

**BEROMUNSTER et télédiffusion :** 6.15, inform. 6.20, gymnastique. 6.30, musique légère. 7 h., inform. 7.05, petit concert. 11 h., émission d'ensemble. 12.15, disques nouveaux. 12.30, inform. 12.40, votre repas en musique. 13.25, concert ensemble, chapêtre alsacien, 16.55, solistes. 17.30, causerie. 18 h., mélodies récréatives et variées. 18.50, heure de l'information. 20 h., concert symphonique. 21.30, causerie. 21.55, sextuor. 22.15, inform. 22.20, musique de danse.

**BEROMUNSTER et télédiffusion :** 6.15, inform. 6.20, gymnastique. 6.30, musique légère. 7 h., inform. 7.05, petit concert. 11 h., émission d'ensemble. 12.15, disques nouveaux. 12.30, inform. 12.40, votre repas en musique. 13.25, concert ensemble, chapêtre alsacien, 16.55, solistes. 17.30, causerie. 18 h., mélodies récréatives et variées. 18.50, heure de l'information. 20 h., concert symphonique. 21.30, causerie. 21.55, sextuor. 22.15, inform. 22.20, musique de danse.

**BEROMUNSTER et télédiffusion :** 6.15, inform. 6.20, gymnastique. 6.30, musique légère. 7 h., inform. 7.05, petit concert. 11 h., émission d'ensemble. 12.15, disques nouveaux. 12.30, inform. 12.40, votre repas en musique. 13.25, concert ensemble, chapêtre alsacien, 16.55, solistes. 17.30, causerie. 18 h., mélodies récréatives et variées. 18.50, heure de l'information. 20 h., concert symphonique. 21.30, causerie. 21.55, sextuor. 22.15, inform. 22.20, musique de danse.

**BEROMUNSTER et télédiffusion :** 6.15, inform. 6.20, gymnastique. 6.30, musique légère. 7 h., inform. 7.05, petit concert. 11 h., émission d'ensemble. 12.15, disques nouveaux. 12.30, inform. 12.40, votre repas en musique. 13.25, concert ensemble, chapêtre alsacien, 16.55, solistes. 17.30, causerie. 18 h., mélodies récréatives et variées. 18.50, heure de l'information. 20 h., concert symphonique. 21.30, causerie. 21.55, sextuor. 22.15, inform. 22.20, musique de danse.

**BEROMUNSTER et télédiffusion :** 6.15, inform. 6.20, gymnastique. 6.30, musique légère. 7 h., inform. 7.05, petit concert. 11 h., émission d'ensemble. 12.15, disques nouveaux. 12.30, inform. 12.40, votre repas en musique. 13.25, concert ensemble, chapêtre alsacien, 16.55, solistes. 17.30, causerie. 18 h., mélodies récréatives et variées. 18.50, heure de l'information. 20 h., concert symphonique. 21.30, causerie. 21.55, sextuor. 22.15, inform. 22.20, musique de danse.

**BEROMUNSTER et télédiffusion :** 6.15, inform. 6.20, gymnastique. 6.30, musique légère. 7 h., inform. 7.05, petit concert. 11 h., émission d'ensemble. 12.15, disques nouveaux. 12.30, inform. 12.40, votre repas en musique. 13.25, concert ensemble, chapêtre alsacien, 16.55, solistes. 17.30, causerie. 18 h., mélodies récréatives et variées. 18.50, heure de l'information. 20 h., concert symphonique. 21.30, causerie. 21.55, sextuor. 22.15, inform. 22.20, musique de danse.

# DERNIÈRES DÉPÊCHES DE LA NUIT

## Inondations

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Au Pakistan, le nombre des sinistrés atteint 30 millions. La proportion des personnes affectées est de quatre sur dix. Dans les deux pays l'action gouvernementale et celle des villes a permis de distribuer des secours d'urgence. Les sociétés de la Croix-Rouge des deux pays jouent un rôle important dans cette vaste action humanitaire.

## Stocks de médicaments épuisés

Il faut néanmoins relever qu'en raison de l'ampleur du désastre, les stocks de médicaments pour combattre les maladies sont rapidement épuisés. Il en va de même des réserves de matériel. La Croix-Rouge de l'Inde a demandé 33 millions de tablettes de sulfamidés et celle du Pakistan 8 millions pour combattre les dangers d'épidémies. L'Inde a demandé 110 millions de tablettes antipaludiques et 155 tonnes de DDT, le Pakistan 60 millions du premier de ces produits, ainsi que 10 millions de tablettes vitaminées.

Enfin des vêtements, des couvertures et des draps ont été demandés. En terminant, le docteur Daubenton a relevé que les sociétés nationales de la Croix-Rouge d'une trentaine de pays ont répondu à l'appel de la ligue et que leurs contributions représentent actuellement un quart de million de dollars. Il a lancé un appel à tous les pays, à toutes les sociétés nationales de la Croix-Rouge pour les inciter à donner beaucoup, à donner davantage, montrant que les besoins de ces millions de sinistrés sont immenses et sans limite.

## Les entretiens de Madagascar

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

De son côté, le trio Bekkal, Sliman, Fassay se propose de saisir l'ancien sultan du même problème, mais envisagé sous l'angle de ce que l'on pourrait appeler la politique intérieure marocaine. D'autres délégations suivront celles qui présentent ont été reçues hier à la résidence impériale d'Exil, et des représentants de l'Istiqlal et du parti démocratique de l'indépendance se rendront à Madagascar sans doute avant la fin de la présente semaine.

## L'arbitrage de Mohammed Ben Youssef est parmi les plus importants

Dans l'état actuel des pourparlers aucune spéculation ne peut être valablement avancée sur les résultats éventuels de cette série de conversations. Tout ce que l'on peut dire est qu'elles sont toutes d'une importance capitale et que dans la mesure même où Mohammed Ben Youssef est officiellement consulté, il devient — constatation superflue et qui ne surprendra pas les lecteurs de ce journal — sinon l'arbitre unique, du moins un des arbitres principaux de la situation.

## On attend du général Catroux qu'il établisse un climat de compréhension mutuelle

Le choix du général Catroux a été dicté par des considérations de haute diplomatie. Hostile à la déposition de Mohammed Ben Youssef, contre laquelle il a pris publiquement position, le grand chancelier de la Légion d'honneur a été désigné personnellement par M. Edgar Faure en raison des relations personnelles confiantes et amicales qu'il entretient avec l'ancien sultan. On attend de lui qu'il établisse un climat de compréhension réciproque...

Le général Catroux saura-t-il convaincre Mohammed Ben Youssef d'accepter, dans la perspective d'une retraite volontaire de Ben Arafa, de revenir en France seulement après la mise en place du conseil du trône ? Tout le problème est là. Et il est d'autant plus difficile à résoudre que les nationalistes, eux, sont d'un avis totalement opposé, la fin de l'exil de Mohammed Ben Youssef devant à leurs yeux précéder l'application du compromis établi en Savoie.

Voilà où en sont les choses, compliquées encore par la distance et le secret qui entoure les entretiens d'Antsirabé, voilés également de mystère à Rabat où le sultan Ben Arafa et le général Boyer de la Tour ont eu hier leur premier entretien en tête à tête.

M.-G. G.

## Ben Arafa insiste sur l'obligation qu'il a de se maintenir au pouvoir

RABAT, 5 (A.F.P.). — Le palais impérial a publié, hier soir, le communiqué suivant :

Sur invitation de S. M. le sultan, le résident général Boyer de la Tour s'est rendu au palais impérial à 17 heures. Sa Majesté t'en est, en effet, à marquer son désir d'entretenir avec l'éminent représentant de la France des rapports suivis et de faire aussi souvent que possible, avec lui, le point d'une situation qui évolue chaque jour.

M.-G. G.

## Le président Eisenhower crée un service gouvernemental de relations économiques et sociales avec l'U.R.S.S. et ses satellites

Le chef de ce service portera le nom de « conseiller spécial » du président

WASHINGTON, 5 (A.F.P.). — Le président Eisenhower nommera dans le courant de ce mois un haut fonctionnaire à la tête d'un nouveau service gouvernemental chargé spécialement des relations entre les Etats-Unis, d'une part, l'U.R.S.S. et les démocraties populaires, d'autre part, annonce-t-on de source américaine compétente.

Ce service sera directement rattaché à la Maison-Blanche et son chef aura le titre de conseiller spécial du président. Sa création est à l'étude depuis la création des quatre Grands à Genève et il sera destiné à centraliser et à coordonner la présidence des Etats-Unis :

1. Les activités des divers ministères et organismes gouvernementaux américains quant aux échanges culturels et de personnes entre l'Est et l'Ouest. 2. Les questions d'immigration. 3. Les ventes à des pays sous régime communiste de produits agricoles américains excédentaires. 4. Le commerce est-ouest.

## ALLEMAGNE DE L'OUEST

### Une invasion de moustiques dans le Harz

GOSLAR (Allemagne occidentale), 6 (A.F.P.). — Vingt colonnes de moustiques, d'une hauteur de trente mètres, se sont abattues lundi sur la région de Goslar, dans le Harz. Les moustiques s'accumulaient en nuages si denses devant les entrées des caves que l'accès en était impossible.

Les habitants étant passé à la contre-attaque à l'aide d'insecticides, les moustiques, en certains endroits, jonchaient le sol sur une épaisseur de plusieurs centimètres. On ignore encore les causes de cette invasion inopinée.

## Nouvelles suisses

Le trafic a repris normalement sur les deux voies, lundi à 18 heures, entre Brunnen et Siskon, où la ligne du Gothard avait été obstruée par un éboulement.

Le Grand Conseil bernois a ouvert, lundi après-midi, sa session ordinaire d'automne sous la présidence de M. Bickel, conservateur. Il a commencé l'examen du rapport de gestion du Conseil d'Etat pour 1954.

Une délégation suisse a signé à Buenos-Aires un accord aux termes duquel les avions de la Swissair pourront désormais faire escale en Argentine.

## Dix mille Nord-Africains appréhendés

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Dans le Doubs, enfin, des opérations de contrôle ont été effectuées, notamment au centre d'hébergement de Montbéliard et parmi le personnel des usines Peugeot, à Sochaux.

## 306 arrestations maintenues

PARIS, 5 (A.F.P.). — Trois cent six arrestations ont été maintenues à la suite des opérations de police effectuées sur l'ensemble du territoire contre les Algériens membres d'organisations nationalistes dissoutes, apprend-on au ministère de l'Intérieur.

Ces Nord-Africains seraient transférés rapidement à Alger et entendus par le magistrat instructeur qui avait ouvert une information pour atteinte à la sûreté extérieure de l'Etat au lendemain des tragiques événements du Constantinois.

## « Importants résultats »

PARIS, 5 (A.F.P.). — C'est à la suite de la réception d'informations d'Algérie, selon lesquelles des « agitateurs opérant en liaison avec les organisations terroristes d'Afrique du Nord et leurs inspirateurs étrangers » cherchaient à fomenter en France une campagne d'agitation parmi les Algériens de la métropole, qu'a été lancée, lundi matin, cette vaste opération de police.

Cette opération, qui entre dans le cadre d'une information contre « X » pour atteinte à la sûreté extérieure de l'Etat, ouverte par le Parquet d'Alger, a donné, d'après les premiers renseignements parvenus au ministère de l'Intérieur, d'importants résultats. Outre les arrestations opérées, des tracts, des documents, des fonds et quelques armes individuelles ont été saisis.

L'action des agitateurs devait notamment se traduire par de nouvelles agressions, des distributions de tracts subversifs, l'intensification du boycott de certains commerçants et l'extorsion de fonds « présentés sous forme de collectes et souvent accompagnés de menaces de mort, en vue d'alimenter les organisations rebelles ».

En CHINE, un nouveau duel d'artillerie a opposé communistes et nationalistes postés sur les îles d'Amoy et de Quemoy. Les communistes ont envoyé d'Amoy des obus remplis de tracts, pour répondre aux obus explosifs en provenance de Quemoy.

## AVIS TARDIFS

**LIDO DU RED-FISH CE SOIR**

à 21 h.

Grand match international de water-polo

**BARMEN**

(2me du championnat d'Allemagne) contre

**RED-FISH I**

champion suisse Ire ligue

à 20 h. 30

Match d'ouverture

Prix habituels des places

Heute 20 h. 15 - Cinéma Colombier der wuchtige, mitreisende Film « Gresprenge Gitter »

Ab 16 Jahren erlaubt Die Gruppe

Mercredi 7 septembre

Départs à 10 h. 15 et 13 h. 45

**PROMENADES SPÉCIALES À L'ÎLE DE SAINT-PIERRE**

à prix réduit

La direction.

**Au camion de Neuchâtel Seulement ce matin**

Grande vente de SUPERBES PÊCHES pour conserver à Fr. 1.— le kg. par plateau. — Beau raisin extra Fr. 1.10 le kg., ainsi que chanterelles, Têl. 5 15 55.

**VIENT D'ARRIVER MANTEAUX DE PLUIE**

en gurt de qualité transparent ou fumé, livrés dans une pochette. Très pratique pour les 8.90 voyages

**AU LOUVRE**

La nouveauté en NEUCHÂTEL

**ATTENTION**

Grande vente de myrtilles avec beaucoup de chanterelles, ce matin au marché sous la tente du CAMION DE CERNIER, une quantité de pêches et poires pour conserver, beaucoup de melons et tomates, prunes berduges, reine-claude et mirabelles.

Se recommandent : les frères Daglia.

## BOURSE (COURS DE CLÔTURE)

ZURICH Cours du 2 sept. 5 sept.

1/2 % Féd. 1945, juin 102.— 102.— d  
3/4 % Féd. 1946, avril 101.10 101.10  
2 % Fédéral 1949 99.70 99.70  
3 % C.F.F. 1953, diff. 100.— d 101.1/2  
6 % C.F.F. 1958 99.50 d 99.55

## ACTIONS

Un. Banques Suisses 1485.— 1488.—  
Société Banque Suisse 1375.— 1392.—  
Crédit Suisse 1499.— 1520.—  
Electro Watt 1380.— 1383.—  
Interhandel 1500.— 1485.—  
Motor-Colombus 1287.— 1255.— d  
S.A.E.G., série I 91.50 d 91 1/4  
Italo-Suisse, priv. 348.— 345.—  
Réassurances, Zurich 11950.— 11900.—  
Winterthur Accid. 5600.— 5700.—  
Zurich Accidents 1222.— 1220.—  
Anr et Tessin 1235.— 1240.—  
Ensur 9420.— 9480.—  
Aluminium 1020.— 1017.— d  
Bally 2010.— 2025.—  
Brown Boveri 1475.— 1475.—  
Fischer 1130.— 1150.—  
Lonza 2185.— 2185.—  
Nestlé Alimentana 2580.— 2565.— d  
Sulzer 225.— 227.—  
Bâle/Berne 115.50 117.—  
Pennsylvania 36.50 36 1/2  
Italo-Argentina 722.— 730.—  
Royal Dutch Cy 56.50 56 1/2  
Sodeo 586.— 586.—  
Standard Oil 982.— 987.—  
Du Pont de Nemours 228.50 232 1/2  
General Electric 556.— 563.—  
General Motors 368.50 368 1/2  
International Nickel 536.— 542.—  
Kennebec 356.— 357.—  
Montgomery Ward 90.25 91 1/4  
National Distillers 87.25 87 1/2  
Allumettes B. 244.— 248.—  
U. States Steel 4370.— 4356.—

## BALE

ACTIONS  
Ciba 785.— 800.—  
Schappe 5690.— 5670.—  
Sandoz 9800.— d 9875.—  
Geigy 5635.— 5670.—  
Hofmann-La Roche 9800.— 9875.—  
(bon de jouissance)

## LAUSANNE

ACTIONS  
Banque Vaudoise 860.— 860.—  
Crédit Fonc. Vaudois 847 1/2 850.—  
Romande d'Electricité 580.— 575.—  
Câbleries Cossonay 4000.— d 4100.—  
Chaux et Ciments 1825.— 1825.— d

## GENÈVE

ACTIONS  
Amerose 171.50 172 1/2  
Aramayo 29.— d 28.— d  
Chartered 48.— d 48.— d  
Gardly 225.— d 225.— d  
Physique porteur 735.— 700.— d  
Sécheron porteur 685.— d 675.— d  
R. K. F. 285.— 283.— d

Cours communiqués, sans engagement, par la Banque cantonale neuchâteloise

Televisions Electronics 12.66

## Bourse de Neuchâtel

ACTIONS 2 sept. 5 sept.  
Banque Nationale 755.— d 755.— d  
Crédit Fonc. Neuchât. 750.— d 750.— d  
La Neuchâteloise s.g. 1500.— d 1500.— d  
Ap. Gardy, Neuchâtel 220.— d 220.— d  
Câbles élec. Cortallod 13750.— d 13750.— d

# A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

## Avant les élections au Conseil national

La conférence des présidents de section du parti socialiste neuchâtelois s'est prononcée en faveur d'une liste de cinq noms pour le Conseil national.

## LA VILLE

### Auto contre fourgon postal

Hier soir, à 18 h. 40, une auto venant de la rue de la Balance et se dirigeant vers le lac, est entrée en collision avec un fourgon postal venant de Serrières. L'accrochage s'est produit à la hauteur de la rue de l'Écluse. Tandis que le fourgon n'a subi que de légers dégâts, l'auto a eu deux portières enfoncées. Personne n'a été blessé.

### Après l'éboulement de l'Écluse

Contrairement à ce que l'on prévoyait, les C.F.F. n'ont pu encore rétablir la circulation des trains sur la voie sud au-dessus de l'Écluse et aucune date ne peut être précisée quant à cette remise en service. L'éboulement, dans le chantier de construction, a en effet montré l'instabilité du terrain confiné à la plateforme des voies, de sorte que pour le moment la prudence s'impose. Cela ne va pas sans compliquer la tâche des employés des gares de la ville, du Vauseyon et de Serrières, et de provoquer un ralentissement des trains sur le tronçon temporairement à voie unique et fort chargé.

## VIGNOBLE

### CORTAILLOD

#### Un cheval s'emballa abandonne un char sur la voie Areuse-Cortaillo et le tram le démolit

(c) Samedi après-midi, vers 17 heures, un cheval attelé à un char, effrayé par un tracteur, s'emballa subitement à l'endroit où le chemin de Chanezal débouche sur la route Cortaillo-Areuse. Il emprunta la voie du tram en direction de Cortaillo. Le char fut arrêté par un poteau alors que le cheval, dételé, continuait sa course. Le tram, qui arrivait d'Areuse, ne put éviter d'entrer en collision avec le char et le démolit presque complètement. L'agriculteur qui conduisait l'attelage avait heureusement pu sauter à temps.

### BEVAIX

#### Un camion sème son chargement

(c) Hier matin, un camion trop chargé de billes de bois pour la fabrication du papier, s'est mis à répandre une partie de son chargement en montant la rue de la Gare. Par chance, personne n'a été atteint par les lourdes bûches, mais dorénavant, il serait plus sage que l'entreprise de transport veille à l'équilibre de ces matériaux.

## BOUDRY

#### Une auto française fait un « tonneau » et se jette contre une balise

Lors d'un dépassement téméraire, samedi à 17 h. 45, un automobiliste du Locle, roulant sur la route cantonale à l'ouest du cimetière de Boudry, a tamponné une voiture française. Cette dernière, sous la violence du choc, fit un tour complet sur elle-même, retomba sur ses roues, puis fut projetée contre une balise au bord de la chaussée. Les occupants de l'auto française ont été plus ou moins contusionnés, mais peu gravement.

Des passants, survenant après l'accident, ont fait la remarque que les balises de béton, trop solides, pouvaient être dangereuses. Ne vaudrait-il pas mieux les remplacer par des pieux de bois ? Le danger serait diminué.

## SAINT-BLAISE

### Une moto prend feu

Hier soir, à 18 h. 40, au chemin des Noyers, sur la route d'Enges, la motocyclette de M. A. G., domicilié à la Favargne, a subitement pris feu à la suite d'un retour de flamme au carburateur. Grâce à la rapide intervention du capitaine du corps de pompiers d'Hauterive qui lutta contre le sinistre avec un extincteur, le véhicule n'a pas souffert.

## SAINT-AUBIN - SAUGES

### Nouveau conseiller général

M. Charles Perret, libéral, a été proclamé élu membre du Conseil général en remplacement de M. Raymond Gogniat, démissionnaire.

## RÉGIONS DES LACS

### BIENNE

#### La Tonhalle sera démolie

(c) Le Conseil municipal a accordé à la société de la Tonhalle un prêt de 25,000 fr. pour la démolition, devenue nécessaire, de ce bâtiment, qui menace ruine.

#### Pour la livraison d'eau potable aux communes de Nidau et Daucher

(c) Le Conseil municipal a autorisé la direction des services industriels de la ville à entrer en pourparlers avec les communes de Nidau et de Daucher au sujet de la livraison d'eau à ces deux localités.

#### Un très violent orage

(c) Il y a longtemps que la ville n'avait connu un orage aussi violent que celui qui éclata dans le milieu de l'après-midi de dimanche. Il dura plus d'une heure et fut accompagné de grêle. Des caves furent inondées et les premiers secours furent intervenir.

Sur le lac, quatre embarcations étaient en danger. Le service de sauvetage, guidé par un hélicoptère, réussit à les ramener à la rive avec leurs équipages.

#### La foire a fermé ses portes

(c) Ce dernier week-end a été marqué à la foire par une petite cérémonie en l'honneur du cinquante millièmes visiteur, Mlle Dora Brunschweiler, droguiste, à Bienne.

Lundi soir, l'exposition a fermé ses portes. Elle aura reçu quelque 60,000 visiteurs. Les exposants y ont fait de bonnes affaires et les organisateurs peuvent être contents du résultat de cette première foire. L'année prochaine, comme convenu, aura lieu le Comptoir de Neuchâtel et dans deux ans, la deuxième édition revue et agrandie, de la Foire de Bienne.

## YVERDON

### Arrestation

(c) On vient de procéder à l'arrestation d'un habitant d'Yverdon, coupable d'attentat à la pudeur sur la personne d'un jeune homme. Cet individu a été écroué dans les prisons du district, à disposition du juge informateur.

#### Une violente chute

(c) La jeune Marlyse Beuret, âgée de 16 ans, employée de M. Alfred Roulier, agriculteur à Guarny, qui descendait à vélo la route Pomy - Yverdon, a fait une violente chute, près du virage du stand. Elle a été transportée à l'hôpital sans connaissance et avec une forte commotion cérébrale.

## MORAT

### Auto contre auto

(c) Une automobile bernoise qui se dirigeait vers Morat est entrée en collision avec une voiture neuchâteloise qui roulait en sens inverse. Les trois occupants de la machine bernoise ont été blessés et contusionnés. La voiture est hors d'usage.

Les automobilistes neuchâtelois n'ont pas été blessés, mais leur machine a subi d'importants dégâts.

## PORTALBAN

### Fâcheuse imprudence

(c) Le petit Bernard Cantin, à Portalban, a fait une malencontreuse chute, alors qu'il faisait de la trottinette sur la route du Port. Il ne put faire un tournant et alla donner de la tête contre la battue qui borde le débardérou. Blessé au visage, il reçut les premiers soins d'un médecin qui dut lui faire des points de suture sur place.

# LES SPORTS

## Tir de la Brigade frontière 2

Le XVIème tir de la Br. fr. 2 a eu lieu à Tête-de-Ran, le dimanche 4 septembre, en présence du cdt de la Br., le colonel Grize, de l'ancien commandant du tir, le colonel Gerber, ainsi que des commandants de troupe.

Cette magnifique manifestation militaire et sportive, désormais traditionnelle, s'est déroulée selon le programme habituel et dans de bonnes conditions météorologiques.

Elle doit son succès à l'excellent esprit de tous les participants, ainsi qu'au dévouement des quelque cinquante officiers, sous-officiers et soldats qui, année après année, assurent le bon fonctionnement de l'organisation, sans que leur nom figure au palmarès.

Une innovation a été apportée au règlement. A partir de cette année, les équipes qui auront gagné trois fois en cinq ans un challenge pourront le garder définitivement.

Une exception est faite pour le fanion de brigade. Celui-ci ne pourra être attribué définitivement tant que l'ordre de bataille de la brigade n'est pas modifié ; en compensation, les tireurs de l'équipe victorieuse recevront un souvenir du commandant de brigade.

Voici les principaux résultats : Fanion de la Br. fr. 2 : Cp. IV 226, 293 points et touchés. Challenge spécial du Conseil d'Etat de la République et canton de Neuchâtel : Cp. IV 226, 293. Challenge spécial du Conseil d'Etat du canton de Fribourg : Cp. I 224, 219.

## Les challenges d'unités

Invités (gendarmérie neuchâteloise, police locale Neuchâtel, police locale la Chaux-de-Fonds, Gendarmérie neuchâteloise, 308). Unités spéciales : Cp. ov. 5, 251. Groupements spéciaux : Cp. G. F. 2, 265. Trp. de la Br. fr. 2 : Rgt. inf. 44. Cp. III 225, 242 ; Rgt. inf. 45, Cp. III 226, 260. EM : EM. Bat. 226, 94. Gr. de destr. : Dét. destr. 5, 179.

## Un goblet au meilleur tireur de chaque corps de Trp.

Invités (corps de police) : agt. Marcel Baechler, gendarmérie neuchâteloise : 45 points et touchés, max. : app. Georges Vuilleumier, police, la Chaux-de-Fonds, 48, max. Unités spéciales : fus. Charles Maurer, Cp. ov. 5, 43. Grpmts. spéciaux : sgt. Arthur Terry, Gdes. front. Vme arr. 44; app. Roger Poirier, arsenal Colombier, 44.

## VAL-DE-TRAVERS

### SAINT-SULPICE

#### Conseil général

(c) Cette séance de fin d'été ne comportait que deux points à l'ordre du jour et a été peu fréquentée puisque dix conseillers généraux seulement étaient présents.

En l'absence du président et du vice-président, elle fut présidée par M. Giret, doyen d'âge. Après la lecture du procès-verbal lu par M. Richard Jornod, secrétaire communal, on passa à l'ordre du jour.

**Demande de crédit.** — Le Conseil communal demandait 5000 fr. de crédit pour la remise en état du toit de la tour du temple.

En restaurant cette tour, on s'est aperçu que la toiture de forme franco-comtoise, jusqu'ici en tôle, était tout à fait détériorée. Il faut la remplacer. Le Conseil communal propose de la refaire entièrement en cuivre et c'est pour ce travail qu'il demande un crédit de 5000 francs.

Ce crédit est accordé à l'unanimité des membres présents.

**Remise d'impôts.** — Des conseillers généraux ayant demandé une remise d'impôt en de précédentes séances, le Conseil communal avait promis un rapport à ce sujet.

Le rapport du Conseil communal rend l'autorité législative attentive au fait qu'il y a encore de nombreux travaux urgents à terminer dans la commune. En particulier, certaines routes secondaires doivent être remises en état ainsi que la route du hameau du Parc. De plus, on envisage la canalisation du Rio, ruisseau qui coule au centre du quartier du Pâquier. Il faudra aussi, sans tarder, installer des appareils pour filtrer et chlorer l'eau potable qui, actuellement, n'est pas très propre les jours de pluie.

Tout cela entraînera des frais et le Conseil communal propose de renoncer à une remise d'impôts.

Malgré ce rapport, ainsi que nous l'avons annoncé samedi, le Conseil général, par un vote au bulletin secret, a décidé par 6 voix contre 2 et 2 abstentions, le principe d'une réduction d'impôts de l'ordre de 20 fr. par bordereau avec un minimum d'impôt de 5 francs.

## TRAVERS

### Le Conseil général rejette l'initiative pour un collège central à la montagne

(sp) Le Conseil général a siégé lundi soir, au château, sous la présidence de M. René Galley (soc.).

**Aggrégation.** — Par 25 voix contre 0, M. Baptiste Noël Bettinelli, ressortissant italien, né en 1936, a été agréé à la commune de Travers, sous réserve de ratification par le Grand Conseil. La finance d'agrégation sera fixée par le département des finances.

**L'initiative socialiste.** — Le 2 juin, le Conseil général avait pris un arrêté accordant les crédits nécessaires pour la construction d'un nouveau collège au Mont et d'une annexe au collège du Saapel.

Ces arrêtés furent attaqués par un référendum socialiste, mais ce référendum a été déclaré irrecevable par le Conseil communal pour un vice de forme reconnu du reste par ses auteurs.

A la suite de cette décision, le parti socialiste a lancé une initiative qui a recueilli un nombre de signatures suffisant pour la construction d'un collège central.

L'initiative était soumise, hier soir, au Conseil général avec un rapport du Conseil communal relatant les différentes phases de la procédure que nous venons de résumer et soulignant que, au cas où le Conseil général accepterait l'initiative, il serait nécessaire de voter un crédit de 140,000 fr. pour la construction demandée.

Sans discussion, l'initiative socialiste a été rejetée par 16 voix contre 8. Elle sera donc soumise au vote du peuple.

## BUTES

### Renversée par un scooter

(sp) Dimanche soir, sur la route cantonale conduisant à Fleurier, un scooter piloté par M. G. G., qui fut ébloui par une auto arrivant en sens contraire, a renversé Mlle S.V. de Buttes, qui suivait le bord de la chaussée.

Mlle V., souffrant de contusions et d'une blessure à la lèvre, a été conduite chez un médecin. Le pilote du scooter n'a pas eu de mal, mais sa machine a subi des dégâts.

## VAL-DE-RUZ

### BOUDEVILLIERS

#### Accident de travail

(c) Vendredi dernier, M. J. R., de Malvilliers, occupé en forêt à façonner des fagots, s'est fortement entaillé le poignet gauche d'un coup de hache. Pendant son sang en abondance, il fut transporté d'urgence à l'hôpital où il reçut les soins que nécessitait son état. Ce sera pour ce jeune agriculteur une incapacité de travail momentanée qui se fera durement sentir.

## GENEVES-SUR-COFFRANE

### Un garçon à trottinette est heurté par une auto

(c) Lundi, à 16 h. 30, le jeune H. Rossetti sortait à trottinette d'une maison sise à l'ouest du village, lorsque, au moment où il s'engageait sur la voie publique, il fut renversé par une auto conduite par M. M. P., évangeliste à Morces. L'enfant fut touché par le pare-choc avant, à la jambe gauche. Conduit immédiatement par un automobiliste complaisant à l'hôpital de Landeueux, il reçut les soins que nécessitait une double fracture à la jambe gauche. Dans la soirée, il fut reconduit à son domicile.

Souignons que ce jeune garçon n'a vraiment pas de chance, puisqu'il s'est déjà cassé trois fois la jambe.

## VALLÉE DE LA BROYE

### MONTET

#### Une auto se retourne trois fois sur elle-même

(c) A la sortie du village de Montet (Broye), une automobile conduite par l'abbé Roulin, directeur de l'Orphelinat Marini, a fait une embardée à la suite d'un dérapage. Elle se retourna trois fois sur elle-même. La voiture est hors d'usage. L'abbé Roulin s'en est tiré sans grand mal.

## Monsieur William COLLET

leur très cher époux, beau-frère, oncle, cousin et parent, que Dieu a repris à Lui, dans sa 70ème année, après une pénible maladie.

Boudry « Le Theyeret », le 5 septembre 1955.

Heureux ceux qui procurent la paix car ils seront appelés fils de Dieu.

L'ensevelissement aura lieu jeudi 8 septembre, à 13 h. 30.

Culte pour la famille au domicile mortuaire, à 13 heures.

Mademoiselle Christa Kranz ; Mademoiselle Marcelle Kuffer, ont la douleur de faire part du décès tragique de

## Monsieur le docteur KRANZ

et de

## Madame Madeleine KRANZ

née KUFFER

Wiesbaden (Allemagne), 31 août 1955. (Burgstrasse 16)

Pro Ticino, Neuchâtel, a le pénible devoir d'informer ses membres du décès de

## Madame Luca MOMBELLI

épouse et belle-sœur de ses membres, Luca Mombelli et Mario Mombelli. Pour l'enterrement, prière de consulter l'avis de la famille.

## Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 5 septembre. Température : Moyenne : 18,8 ; min. : 13,2 ; max. : 23,6. Baromètre : Moyenne : 720,3. Vent dominant : Direction : est-sud-est ; force : faible. Etat du ciel : Nuageux jusqu'à 13 h. 30 ; nuageux ensuite. Couvert le soir.

(Moyenne pour Neuchâtel 719,5)

Hauteur du baromètre réduite à zéro

Août	30	31	1	2	3	4
mm.						
785						
780						
775						
770						
765						
760						

Niveau du lac du 4 sept., à 6 h. : 429,60  
Niveau du lac du 5 sept., à 6 h. 30 : 429,60  
Température de l'eau : 22°

Prévision du temps. — Pour toute la Suisse : En général temps ensoleillé et chaud. Sur le Plateau par places brouillards matinaux. Dans l'après-midi nuageux avec tout en montagne. Quelques averses ou orages locaux vers le soir. Températures maxima en plaine voisines de 25 degrés.

# Au Conseil général de Neuchâtel

**L'augmentation de l'effectif de la police locale est décidée. — Le déplacement de la ligne de tir du Mail n'est pas pour demain. — Des motions adoptées concernant l'élargissement de la rue des Parcs et l'installation d'un ascenseur à l'hôtel de ville. — Le nouvel hôtel se fait attendre.**

Séance du 5 septembre, à 20 h. 15 — Présidence : M. Pierre Reymond, président

## Passage public au faubourg de la Gare

Le Conseil communal demande un crédit de 28.500 fr. pour l'aménagement du passage public du faubourg de la Gare à la rue de la Côte et l'amélioration de la visibilité au carrefour des rues de la Côte et du Rocher.

Au nom du groupe socialiste, M. W. Rogmond demande le renvoi du rapport à l'exécutif, car il trouve exagéré le prix de 5000 fr. pour la cession d'une parcelle de 115 m<sup>2</sup> et d'un droit de superficie. M. B. Grandjean (rad.) félicite le Conseil communal de son projet et souhaite une réalisation rapide. Le groupe libéral, par la voix de M. L. Besson, propose une réduction de la dépense envisagée.

M. Fernand Martin, directeur des travaux publics, répond que le prix de 5000 fr. correspond à la dépense faite il y a quarante ans par le propriétaire pour construire l'escalier sur la parcelle en question.

M. P.-E. Martenet (lib.) remarque que la loi cantonale de 1849 sur les voies publiques autorise une commune à faire passer dans le domaine public un chemin privé qui a été utilisé sans restriction pendant trente ans. M. Martin répond que ce chemin n'a pas toujours été ouvert au public et qu'au surplus la ville ne veut pas se mettre au bénéfice de la loi plus que centenaire.

Au vote, la prise en considération du rapport est refusée par 16 voix contre 13.

## Loyers modestes

Après approbation de M. A. Galland (soc.), le Conseil adopte par 28 voix sans opposition l'arrêté modifiant l'arrêté de 1951 relatif à l'aide à la construction des maisons à loyers modestes (augmentation du plafond des loyers pour les logements avec chambres de bains).

## L'augmentation de l'effectif de la police communale

M. A. Galland, au nom du groupe socialiste, approuve les propositions du Conseil communal visant à la création d'une brigade de la circulation, composée de quatre agents dotés de motos. Le crédit demandé à cet effet s'élève à 32.000 fr. Pour M. Galland, l'expérience vaut d'être tentée.

M. Ph. Muller (trav.) note que lors de l'élaboration du budget le Conseil communal faisait des réserves pour des raisons financières, à une augmentation de l'effectif de la police locale. D'autre part, il faudrait savoir comment sera résolu le problème des locaux de la police déjà trop exigus aujourd'hui.

Porte-parole du groupe libéral, M. P.-E. Martenet souligne que la réglementation de la circulation devient de plus en plus compliquée. Or, la suppression des agents de planton au bas des Terreaux et à la Croix-du-Marché à certaines heures démontre que la circulation est maintenant plus « fluide » à ces carrefours. Des expériences sont donc en cours qui peuvent donner d'intéressants enseignements. Des projets d'installation de signaux lumineux sont

discutés. Des refuges provisoires sont à l'essai. Il existe tout un complexe de problèmes en discussion et il serait bon que le Conseil communal revienne avec un rapport plaçant l'augmentation de l'effectif de nos agents dans un plan d'ensemble de réalisation dans le domaine de la circulation.

M. M. Bernasconi (rad.), au nom du groupe radical, estime que la mesure proposée sera efficace car il est une catégorie de conducteurs réfractaires à la « manière douce », aux campagnes de prudence, aux conseils. Seule la présence des agents, la menace de l'amende ou même une amende salée peuvent amener ces gens à la raison. Pour M. E. Bourquin (rad.), la tâche d'une brigade locale de la circulation doit être éducative, notamment en ce qui concerne le bruit (combien de jeunes gens chassés du lot d'échappement de leur véhicule !)

M. Fr. Humbert-Droz, directeur de police, souligne que la ville avec un corps de police de 46 hommes, actuellement, a un effectif d'agents inférieur, proportionnellement à d'autres villes. Le contrôle de la circulation est d'une grande importance. La police ne manquera pas d'intensifier la lutte contre le bruit.

Le groupe libéral renonce à demander le renvoi du rapport au Conseil communal.

M. H. Guye (soc.) est d'accord avec le projet, mais voudrait qu'au recrutement on choisisse des candidats qui sachent l'allemand et qui ne soient pas des « gringolats » (Rires, car M. Guye est le contraire d'un « gringolats ».)

Par 28 voix sans opposition, l'arrêté est adopté.

## Autour de la taxe d'exemption du service de défense contre le feu

Le Conseil communal soumet aux conseillers généraux un rapport d'information sur la révision de la taxe d'exemption du service de défense contre le feu, rapport qui fait suite aux motions Berger et Schenker adoptées par l'assemblée au mois de mars. La première motion entraînerait une diminution des ressources de la commune de 40.000 francs, la seconde de 20.000 fr.

MM. A. Schenker (rad.) et D. Liniger (soc.) disent être quelque peu désagréés par ce rapport qui, à leur sens, démontre que l'exécutif est indécis et au fond opposé à une diminution de la taxe. Vu l'efficacité des premiers secours, il serait possible de faire des économies dans le corps du bataillon des sapeurs-pompiers, estime M. Liniger, qu'appuie M. L. Besson et M. J. Wavre (lib.), lequel néanmoins pense qu'il faut maintenir le taux de la taxe.

La discussion se poursuit. Intervient encore MM. S. Dauwalder (trav.), J. Wavre (lib.), B. Grandjean (rad.). M. Fernand Martin, directeur de la police du feu, réfute le reproche adressé à l'exécutif d'avoir manqué de cran en l'affaire. Si le Conseil communal a présenté ce rapport, c'était pour entendre l'opinion de l'assemblée.

Celle-ci prend acte du rapport.

## Pour un refuge au milieu de l'avenue de la 1<sup>re</sup>-Mars

M. R. Donner (rad.) développe une motion préconisant la création d'un refuge, ou plus précisément d'un refuge, à la rigueur escamotable, au milieu de l'avenue de la 1<sup>re</sup>-Mars, et cela en relation avec la disparition future des tramways.

Cette proposition ne rencontre pas l'agrément de plusieurs conseillers généraux et la motion est repoussée par 16 voix contre 5, après que M. F. Humbert-Droz ait remarqué que la question avait déjà été étudiée !

M. Donner, par une autre motion, demande l'établissement d'un escalier reliant les quais 2 et 3 de la gare au passage sous-voies des Sablons.

M. Fernand Martin, directeur des travaux publics, accepte la motion pour étude, tout en faisant remarquer que la dépense serait trop élevée (25.000 fr.) par rapport aux services que cette réalisation rendrait à la population. Les C.F.F., dans tous les cas, n'y participeraient pas.

La motion est repoussée par 15 voix contre 3.

## Le déplacement de la ligne de tir du Mail

M. Ed. Bourquin (rad.) développe sa motion sur le déplacement de la ligne de tir. C'est le serpent de mer, dit-il. Tout le monde est d'accord pour ce déplacement, mais où les avis diffèrent, c'est sur le choix d'un nouvel emplacement. M. Bourquin propose le Chanet et demande qu'une étude soit faite. Certes, les habitants du Suchiez n'en veulent pas. Mais leurs craintes sont exagérées, car le stand serait dans une situation surélevée par rapport au quartier d'un moindre bruit.

M. J.-P. Nagel (rad.) n'est pas d'accord avec son collègue et exprime l'opposition unanime des habitants du Suchiez.

M. Ph. Zutter (soc.) note que le problème des tirs obligatoires est actuellement en discussion. Proposition est faite à Berne, notamment, que les tirs obligatoires soient faits pendant les périodes de service. Si cela est adopté, le nombre des tireurs diminuera et on peut concevoir des stands moins vastes ou régionaux.

Des voix dans l'assemblée se prononcent en faveur du déplacement, mais contre la proposition précise du Chanet. Des modifications légales concernant les tirs obligatoires peuvent survenir. Conclusion : ne nous pressons pas. (M. Bourquin : — Il y a quarante ans qu'on discute.)

M. Fernand Martin, directeur des travaux publics, assure l'assemblée que le Conseil communal suit de très près la question. En 1943, des études avaient été faites au sujet de six nouveaux emplacements. Celui du Chanet était le plus favorable. Il y a quinze jours, des essais de tir à balle au mousqueton et au F.M. ont été organisés au Chanet et les plantons placés au chemin du Suchiez, aux Draizes, aux Valangines, à Maujobia n'ont rien entendu